



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

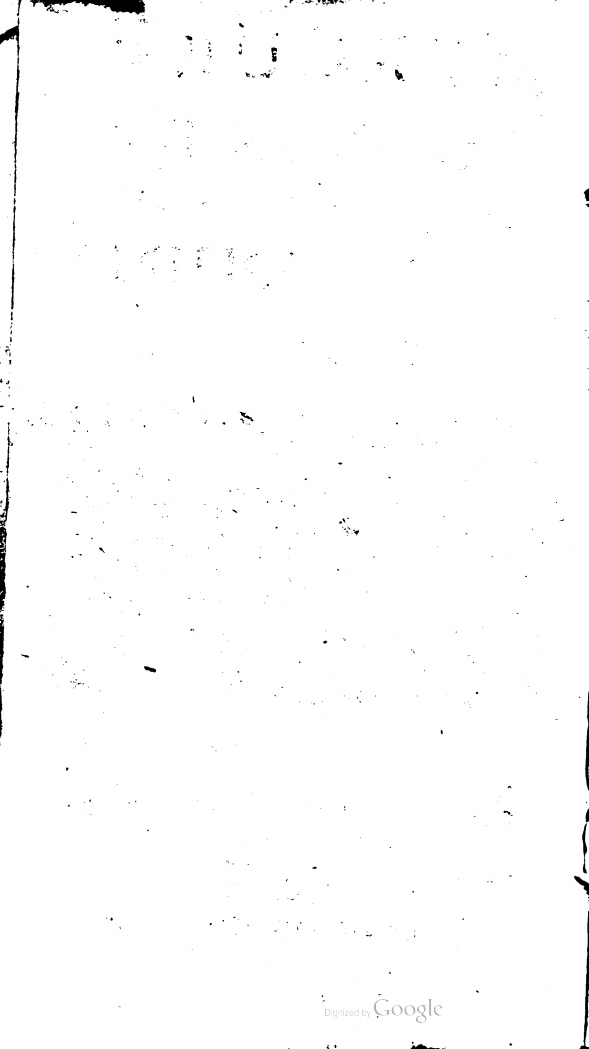
À propos du service Google Recherche de Livres

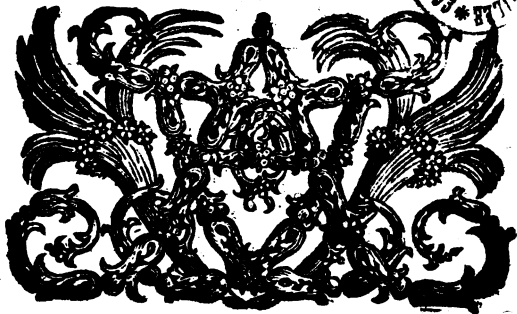
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



R. P. Claudius Franciscus Menestrier So-
cietatis J E S U Bibliothecam Colle-
gii Lugdunensis S S. Trinitatis pio hoc
munere locupletavit.

me.



MERCURE*Colleg. Lugd. N. Trinit.***GALANT.***loc. Sepulchr. Insc.***DEDIE^e A MONSEIGNEUR****LE DAUPHIN****OCTOBRE 169****A LYON,****Chez THOMAS AMAULRY,**
rue Merciere au Mercure Galant.**M. DC. XCIV.***Avec Privilege du Roy.*

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY

1870-1871

CHICAGO

1870-1871



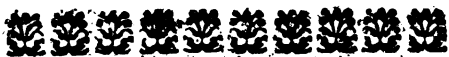
A. L. O. N.

CHICAGO

1870-1871

M. D. C. I. A.

CHICAGO



TABLE

P

Relude.

Détail de tout ce qui s'est passé à la
ceremonie du Mariage de la
Princesse de Pologne, & de l'E-
lecteur de Baviere.

Epistre en Vers à Mademoiselle de
Mauny.

20

Lettre sur les morts precipitées ar-
rivées au mois de Mars dernier,
dans un puits situé dans le Eaux-
bourg de Sainte Savine, à Troyes
en Champagne.

28

Lettre de M. l'Evêque d'Alex.

43

Antiquitez de la mesme Ville.

51

La Victoire à Mademoiselle de
Scudery.

61

Réponse de Mademoiselle de Scu-
dery.

64

T A B L E.

<i>Autres Vers à Mademoiselle de Scudery, avec la réponse.</i>	65
<i>Examen de deux Problèmes touchant la Vision.</i>	71
<i>Vers de M. Bosquillon sur un Chef-d'œuvre en Pharmacie.</i>	88
<i>Bouts rimez.</i>	92
<i>Avantages de la Langue Française.</i>	99
<i>Estat present du Royaume de Perse.</i>	113
<i>Arlequiniana.</i>	115
<i>Lettres sur toutes sortes de sujets.</i>	116
<i>Ildegerte Reine de Norwege.</i>	116
<i>Madrigaux.</i>	119
<i>Histoire.</i>	120
<i>Lettres de Noblesse du Chevalier Bart.</i>	143
<i>Morts.</i>	157
<i>Lettre de M. de la Fontaine à Madame de Bosquillon.</i>	168
<i>Reflexions sur l'Analyse des cornes</i>	

TABLE.

<i>du Limaçon.</i>	171
<i>Autre Article de Morts.</i>	177
<i>Discours fait à M. l'Evesque de Meaux.</i>	185
<i>Mariages.</i>	187
<i>Conte.</i>	203
<i>Enigmes.</i>	212
<i>Nouvelles d'Allemagne.</i>	213
<i>Nouvelles de Flandre.</i>	217
<i>Nouvelles de Casal.</i>	225
<i>Nouvelles de Hongrie.</i>	227
<i>Apostille.</i>	230

Fin de la Table.

Avis pour placer les Figures.

La Machine infernale doit regarder la page 109.

La Figure qui représente l'Armée Navale d'Angleterre & de Hollande devant Calais , doit regarder la page 175.



MERCURE

GALANT

OCTOBRE 1694



AMais Monarque n'a
esté plus Pere de ses
Sujets que le Roy , &
pourvû à tout ce qui
peut contribuer à leurs avanta-
ges & à leur repos de plus de
manieres. Depuis que ce Prince
regne , il a fait plusieurs établis-
semens considerables pour les
soulager, sans compter celuy des

Octob. 1694.

-A

M E R C U R E

Hôpitaux generaux dans la plus grande partie des Provinces de France. Dès que la nature a refusé à la terre de quoy faire vivre les plus miserables , il a esté devant de leurs de leurs besoins, il les a soulagez. La Ville de Dieppe estant la seule qui ait ressenty de rudes effets des menaces des Anglois , ce Monarque pour rendre cette Ville plus belle qu'auparavant , fournit des arbres de ses Forests , donne de l'argent de son Epargne , & se prive de ses droits pendant dix années. Si sa bonté s'étend si loin presentement , jusqu'où n'iroit-elle point dans un autre temps ?

Comme il faut des mois entiers pour estre bien instruit de toutes les circonstances de ce qui se passe d'important dans les

Pays éloignez , je ne vous ay rien dit jusqu'apresent d'un illustre Mariage. Le Comte de Terin , Envoyé extraordinaire de M. l'Electeur de Baviere , ayant apporté au Prince Jacques de Pologne, les pleins pouvoirs d'épouser , au nom de S. A. E. la Princesse Fille du Roy , on disposa toutes choses pour cette grande ceremonie , en sorte que les Fiançailles se firent dans l'Eglise de S. Jean de Varsovie , le Samedy 14. d'Aoust à une heure après midy , à la fin de la Messe pontificalement celebrée par le Cardinal Radzievski , Archevesque de Guesne, Primat du Royaume, à laquelle S. A. R. communia. Le grand Autel estoit paré des plus riches ornemens , & le Chœur & la Nef estoient tendus d'une tapisserie rehaussée

4 MERCURE

d'or & d'argent , representant l'Histoire de la Genese, d'un ouvrage & d'un dessein admirable. La Princesse tint table ce jour-là en particulier , & après le dîné , le Grand General de Pologne vint complimenter le Roy & la Reine.

Le 15. les Gardes du Corps de leurs Majestez & les Suisses s'emparerent de l'interieur du Chasteau, & l'on posa les quatre Compagnies des Janissaires , des Hongrois , des Seménes , & des Heyduques , dans les cours , & sur toutes les avenues. La Bourgeoise Françoisse , Allemande , & Armenienne , monta à cheval , & après avoir fait quelques tours dans la Ville , elle se rendit au Palais Cazimir, où déjà le Prince Alexandre & le Prince

GALANT. I

Constantin, & tous les Seigneurs Polonois estoient arrivez , pour y prendre le Prince Jacques qui y demeure, & le conduire en Cavalcade au Chasteau. A six heures du soir ces deux Compagnies lestement vêtues & tres-bien montées, entrèrent en bon ordre dans la cour du Chasteau , où ayant fait quelques évolutions militaires en presence du Roy , qui estoit à une fenestre , elles se mirent en bataille. Peu de temps après , arriva le Prince à cheval , accompagné des deux Princes ses freres , precedé & suivy d'un nombre infini de Seigneurs , qui ayant mis pied à terre au bas de l'escalier, le conduisirent à l'appartement du Roy, C'étoit quelque chose de fort beau à voir que cette multitude confuse de Noblesse, soit

que l'on considérast la beauté
 Surprenante des chevaux , la ri-
 chesse de leurs harnois , la plus-
 part garnis de pierreries , soit
 qu'on fist attention à la som-
 ptoosité des habits ; tant à la
 Françoisse qu'à la Polonoise, soit
 enfin que l'on regardât le grand
 air de tous ces Seigneurs avec
 une nombreuse suite. Le Prince,
 qui le jour des Fiançailles avoit
 un habit à la Françoisse d'une
 étoffe d'or à fond noir , & dont
 les boutons du juste au-corps
 étoient de Diamans ; parut le
 jour du mariage, en habit à man-
 reau de mesme étoffe que le pre-
 mier, chamarré de dentelles d'ar-
 gent , avec un bouquet de plu-
 mes blanches. Les Princes Ale-
 xandre & Constantin estoient
 vêtus à la maniere du Pays, mais
 tres-richement. L'habit de la

Princesse estoit le jour des Fiançailles d'un satin couleur de cerise, avec des agrémens d'argent, & tout garny de pierreries ; celui du mariage estoit de moire d'argent avec le Manteau Royal de mesme étoffe doublé d'hermine, & long de quatre aunes, le tout enrichi de perles, de diamans & d'autres pierres precieuses, avec une Couronne fermée d'un tres grand prix.

Le jour des Fiançailles on avoit été à l'Eglise par de longues galeries de communication entre deux hayes de Gardes du Corps, de Suisses, & des quatre Compagnies, dont je viens de vous parler; mais le jour du mariage on traversa à pied les cours du Chasteau, sur de longues pieces de drap d'écarlate bordées par les mesmes Troupes, depuis

Le bas de l'escalier jusqu'à Saint Jean par la Ville. Cela se fit au bruit du canon , des Trompettes, des timbales, & des tambours, accõpagnez d'instrumens guerriers à la Turque, placez sur des Balcons dans la principale cour, & qui se répondant les uns aux autres , formoient un concert tout martial , qui mettoit la joye dans tous les cœurs.

Aux sons aigus & perçans des haut bois des Janissaires , & des clairons des Hongrois, se joignirent les cris de *Vive le Roy*, renforcez par les acclamations de la populace , à l'aspect des fontaines jallissantes de vin de Hongrie. Il y en avoit deux dans la mesme cour. Au-dessus du reservoir de ces fontaines, s'élevoient deux grandes statuës de Pallas , dont la premiere avoit sur la

reste le bonnet Electoral , & à la main droite un esponsion , avec un bouclier ovale au bras gauche Sur ce bouclier estoient en relief les armes de M. de Baviere ; & l'autre avoit la Couronne de Pologne , & un Bouclier à l'antique , qui est l'écusson de la famille du Roy. A six heures du soir on commença à marcher dans l'ordre suivant. Les Carrosses de tous les principaux Seigneurs, chacun attelé de six chevaux , marchaient à la teste de tout, suivis de deux carrosses du Roy. Une Compagnie de Marchands Armeniens vêtus à la Turque , venoient après , avec trois Compagnies de Marchands Allemans , puis un tres grand nombre de Gentilshommes des Starostes ou Gouverneurs , avec plusieurs Officiers ; les Senateurs

A f

les Marefchaux , & le Tresorier General de Pologne, le grand & petit General de Lithuanie. Les Gardes du Roy fuivoient, precedant la Compagnie de Cavalerie & la Gardé de Sa Majesté. La marche estoit fermée par plusieurs autres carrosses de leurs Majestez. Les ruës depuis le Chasteau jusqu'à l'Eglise , estoient tenduës de drap rouge, & bordées des deux côtez par les Gardes du Corps. La Noblesse entra la premiere dans l'Eglise , & fut suivie par les Senateurs Laïques , par le Clergé , le grand Tresorier , & le Chancelier. Le Nonce du Pape marchoit ensuite , puis le Roy , appuyé sur le Referendaire & sur le Capitaine de l'Artillerie , & precedé du Marechal de la Cour , & du Marechal de Li-

thuanie , avec la marque de leur dignité , qui est un grand bâton d'ébene garny d'or en plusieurs endroits, & enrichy de pierreries. Les deux Ministres de l'Electeur de Baviere precedoient la Princesse, qui marchoit après ce Monarque , donnant la main droite au Prince Jacques , & la gauche au Prince Alexandre. Son Manseau Royal estoit porté de deux en deux par huit Dames , Femmes de Senateurs , & le bout par Mademoiselle Vielopolski, Niéc de la Reine , & Fille du feu grand Chancelier de la Couronne. La Reine suivoit de près la Princesse , estant conduite à la droite par le Prince Constantin , & à la gauche par M. l'Abbé de Polignac , Ambassadeur extraordinaire de France. Sa Majesté estoit suivie de la grande Chan-

celiere de la Couronne sa Sœur, & celle-cy de toutes les Dames de la Cour & des Filles d'honneur chacune en son rang. La parure de toutes les Dames estoit magnifique, & ce n'est que dans une occasion semblable, qu'on peut voir tant & de si belles pierreries rassemblées sur les plus riches étoffes.

Quand on fut arrivé à l'Eglise, où le Cardinal Radzievski, assisté de huit Evêques en Mitre & en Crosse, s'estoit rendu, leurs Majestez se placerent sur un Trône qu'on leur avoit préparé à la droite du Chœur, pendant que la Princesse & les Princes s'avancerent vers le marche-pied de l'Autel, où après le *Veni Creator*, chanté par la Musique de la Chapelle, on lut tout haut les Pouvoirs de Monsieur l'Elec-

teur ; après quoy le Cardinal donna la Benediction nuptiale. La tenture de drap fut cependant déchirée , & partagée par les Soldats , selon la coutume. L'Eglise , quoy qu'assez grande, se trouva si remplie de gens de tout âge , sexe & condition que plusieurs Dames ne pouvant y avoir place , furent obligées de monter dans des Tribunes vitrées , qui regnent tout le long du costé droit de ce Temple. La Princesse Royale , qui malgré sa grossesse & sa fièvre voulut assister à la ceremonie , occupa avec S. E. M. le Marquis , Pere de la Reine , une de ces Tribunes , entre l'Autel & le Trône de leurs Majestez.

La Cour estant revenuë par les Galeries au Château , dont tous les appartemens estoient

meublez fort superbement , & parfaitement illuminez , leurs Majestez & leurs Alteſſes Royales juſqu'à l'heure du ſouper receurent les complimens ſur ce qui venoit de ſe paſſer. Dans l'enfoncement de la grande Salle de la Diette , ſur une Eſtrade élevée de trois marches , & couverte d'écarlate , avec un tres-magnifique Dais au deſſus , on avoit poſé une table pour leurs Majestez, la Maïſon Royale , le Nonce du Pape & l'Ambaſſadeur de France, auxquels on donna des fauteüils. M. le Marquis d'Arquien , ſur une indispoſition ſe diſpenſa de ſ'y trouver. Cette table fut ſervie par les Officiers de la Couronne. Le Roy placé immédiatement ſous le Dais dans un grand fauteüil de Vermeil doré, garny de velours cra-

moisi, avec de grosses crespines d'or, avoit à sa droite la nouvelle Electrice, le Prince Royal, & le Nonce du Pape; à sa gauche, la Reine, les deux jeunes Princes, & l'Ambassadeur de France. Sur les costez de la mesme Salle on avoit dressé deux grandes tables de soixante couverts chacune, l'une à droite pour les Generaux, les Officiers de la Couronne, & autres Grands, & l'autre à gauche pour les Dames. Il y en avoit encore plusieurs dans des chambres voisines pour le reste de la Cour. A costé de la table de leurs Majestez, dans l'embrasure d'une fenestre, estoit une espece d'Amphitheatre, où l'on avoit placé la Symphonie. Trois étages de larges tablettes, avec des tables qui leur servoient de base, formoient le

Buffet, & occupoient trois costez d'une Salle quarrée, proche celle où l'on mangeoit. Le premier de ces étages se trouvoit plus accablé qu'orné par quantité de gros vases, la pluspart ciselez, avec de grandes girandoles entre-deux. Le second estoit garny de vastes & pesans bassins, dont les vuides se remplissoient par autant de piles de Vaisselle, & le troisiéme, par un grand nombre de Vases à l'antique de toutes façons, coupez par un pareil nombre de flambeaux garnis de grosses bougies, le tout d'argent & de Vermeil.

Je ne vous dis rien de la profusion & de la delicateffe des viandes & des entremets dont toutes ces tables furent couvertes, non plus que de la rareté des fruits & des confitures qui les

releverent. Les Vins les plus exquis de Hongrie , d'Italie & de France , aussi bien que les Liqueurs & les Eaux glacées , y furent moins distribuez que prodiguez. Après ce splendide repas , qui fut reiteré les deux jours suivans avec la mesme magnificence , il y eut un Bal qui dura jusques au jour.

Le 16. & le 17. après dîné, leurs Majestez & leurs A. Receurent de nouveaux complimens, accompagnez des presents qu'on a coutume de faire dans une pareille occasion. Ils firent connoître veritablement le profond respect & la veneration des Seigneurs & des Grands du Royaume pour leurs Majestez. Ce fut à qui en donneroît des marques plus convaincantes par la richesse , la

galanterie , & le bon gouſt des Bijoux qu'on presenta. Le 18. pour diverſifier les plaiſirs , on tira ſur la Viſtule un grand Feu d'artifice qui repreſentoit un Vaiſſeau de guerre avec tous ſes agrés. Sur les voiles , parmy les cordages, & le long de ſes maſts, on liſoit quantité d'Inſcriptions, de Deviſes , d'Emblêmes & de Chifres convenables au ſujet. Le 19. on representa un Opera Italien avec des changemens de decoration, & pluſieurs entrées de Ballet dans les Entre-actes. A la fin de ce divertiffement , qu'on a eu plus d'une fois, on ſervit un magnifique Ambigu, où chacun eut entiere liberté de prendre part. Le 22. pour achever la pompe de cette Feſte, le Prince de Radzevil , Neveu du Roy , traita magnifiquement tous les

Seigneurs de la Cour ; en quoy il fut imité le 24. par le Prince Sartoreski , l'un des plus magnifiques Seigneurs de Pologne. Les autres doivent faire tour à tour de pareils regales. On m'apprend que ce fut l'Evesque de Polin , & non le Cardinal Radzievvzki , qui fit la Ceremonie du Mariage.

Voicy des Vers sur la Profession faite depuis peu par Mademoiselle de Maunay , seconde Fille de M. le Marquis d'Etampes. Ils sont de M. l'Abbé Nadal, dont on doit souhaiter de voir les Ouvrages, puis qu'il ne fait rien qui ne merite l'approbation des Connoisseurs, soit en Prose, soit en Vers.



A MADEMOISELLE

DE MAUNAY.

LA Foy, sage Maunay, vous
prêtant sa lumière,
Vous a conduite enfin au bout de la
carrière,

Et vostre cœur s'engage en ce celebre
jour,

A faire par devoir ce qu'il fait par
amour.

En vain l'éclat trompeur d'une il-
lustre fortune;

En vain dans le séjour d'une Cour
importune.

Le luxe, les honneurs, les charmes,
les plaisirs

Venoient se présenter à vos jeunes
desirs.

Vous n'avez estimé que les biens de
la Grace.

*Vous sçavez qu'il n'est point de grandeur qui ne passe ,
Et que malgré l'éclat qu'on cherche avec ardeur ,
L'humilité devient la solide grandeur ;
Que l'on doit moins priser dans un degré suprême ,
Le sang de ses Ayeux que les eaux du Baptême ;
Que de tous les trésors étalez à nos yeux
La parole sacrée est le plus précieux ;
Que le silence exact où ce vœu vous engage ,
Est avec le Seigneur un éternel langage ,
Que l'unique beauté qui jamais ne perit ,
Est d'exprimer en soy les traits de Jesus Christ ,
Qu'enfin de quelque rang dont vous fussiez jalouse ,*

*Il n'est rien de si beau que d'estre
son Epouse.*

*Ainsi de sa maison se déroba Ra-
chel.*

*Pour suivre son Epoux, & le Dieu
d'Israël,*

*Et n'offrant de l'encens qu'au Sou-
verain des estres,*

*Osa fouler aux pieds les Dieux de
ses Ancestres.*

*Ouy, quelque attrait en luy qui
nous puisse fraper,*

*Le monde sur ses biens devoit nous
détromper.*

*Contre tous ses honneurs & contre
tous ses charmes,*

*Ce superbe Ennemi peut nous prêter
des armes,*

*Et qui de la raison ouvre sur luy
les yeux,*

*Y rencontre à la fois mille objets
odieux.*

Injustice, interest, cruauté, perfidie,

*Latendre enfance mesme aux crimes enhardie ;
De mille passions les Mostels combattus ,
Et tout est faux en eux jusques à leurs vertus.
Du fond du siecle ainsi la Sagesse
suprême
Nous tira des secours contre le siecle
mesme ,
Et nous menant au Ciel par de secrets chemins ,
Fit servir le desordre au salut des Humains.
Heureux qui comme vous adorant
ses maximes ,
Sauve si jeune encor son cœur de tant
de crimes ,
Et qui sans luy laisser le temps de s'avilir ,
Cherche la solitude , & court s'en-
sevelir.
C'est alors qu'à son Dieu , qu'à soy-
mesme livrée ,*

Des douceurs de la Grace une ame
 est enivrée ,
 Et dans le saint transport de ses
 vives ardeurs
 Met parmi ses plaisirs d'innocen-
 tes rigueurs.
 Là d'un solide espoir s'ouvre une
 heureuse voye.
 C'est là que l'on jouit d'une aussi
 pure joie ,
 Qu'au sortir de l'Egypte en goûtoit
 Israël ,
 Libre du joug affreux d'un Prince
 criminel.
 Mais c'est peu qu'au Seigneur vo-
 stre sagesse immole
 Du siècle corrompu la dangereuse
 Idole ,
 Jusqu'en ces mers sacrez redoutez
 les attraits ,
 Et , s'il se peut encor , ne le voyez
 jamais.
 Dans le cœur qui l'écoute il répand
 ses usages ,

*Il offre quelquefois de flatueuses
images ,
Et courant à vos yeux mille perils
pressans ,
Doit vous rendre suspects ses dis-
cours innocens.
Dans son silence ainsi Iudith en-
sevelie ,
Au milieu des honneurs que luy fit
Bethulie ,
Tout sentiment d'orgueil en elle
s'étouffant ,
Craignit les cris flateurs d'un peuple
triomphant.
De ces lâches Chrestiens loin d'icy
la foiblesse ,
Qui déplore chez vous la beauté, la
jeunesse ,
Et qui s'effarouchant de tant d'au-
sterité ,
Croit qu'on immole en vous la Fille
de Iephthé.
Que dans le choix heureux que vo-
sre cœur embrasse ,*

Octob. 1694.

B

*Ils respectent au moins l'ouvrage
de la Grace ,*

*Et que moins éblouis d'un perissable
éclat ,*

*Ils tentent la grandeur de ce nouvel
estat.*

*Jamais rien ne parut plus digne de
Dieu mesme ,*

*Rien ne nous peignit mieux sa ma-
jesté suprême ,*

*Que l'humble abaissement d'un
Dieu crucifié ,*

*Que son amour pour nous avoit
sacrifié.*

*De quelque espoir flatteur dont un
cœur s'entretienne ,*

*Rien n'est plus digne aussi d'une
Fille Chrestienne ,*

*Que le Ciel fit sortir du sein de la
faveur ,*

*Quel humble & pauvre estat qu'à
choisi le Sauveur.*

En vous apprenant dans ma Lettre du mois de Mars dernier, l'accident extraordinaire arrivé au Fauxbourg de Sainte Savine de Troyes en Champagne, à l'occasion d'un puits, où trois hommes qui y descendirent, perirent l'un après l'autre, j'assuray ceux qui auroient des lumières sur ces morts précipitées, qu'ils pouvoient m'envoyer leurs sentimens, & que j'aurois soin d'en faire part au Public. Il est juste que je tienne ma parole, en publiant ce que M. Gachet, Apothiquaire de Saujon en Xaintonge; a écrit sur cette matière. Je vous l'aurois envoyé plutôt, si j'avois pû reculer d'autres articles qui ont rempli mes dernières Lettres. Voicy ce que j'ay reçu de luy.

B. 2

L'Accident arrivé dans le puits d'Edme Gilbert, Capitaine de Charroy, demeurant à Troye, est fort surprenant, & je n'ay pas remarqué que l'Histoire nous ait fourny semblable exemple; mais quoy que j'aye beaucoup d'estime pour les illustre personnes, dont les sentimens sont rapportez dans le Mercure Galant du mois de Mars dernier, j'oseray dire qu'il faut chercher plus loin qu'ils n'ont fait la cause de ce funeste accident, que l'on trouvera sans doute, si on fouille dans les entrailles de la terre. Je diray que la mort de ces trois hommes ne peut avoir esté causée en si peu de temps par la froideur du puits, quelque grande qu'elle fust, puis qu'on peut demeurer une heure dans les eaux d'Amboise, qui sont beaucoup plus froides à cause de leur profondeur, que n'est un puits de six toises. Je sçay bien qu'on

associe à cette froideur la vapeur d'un nitre grossier & épais, & qu'on prétend mesme que ce nitre se soit intro'uit dans les glandes milaires de la peau, & de là dans les veines & arteres qui y aboutissent. Ce sentiment est plausible, à la verité, mais il est opposé à l'experience, parce qu'il est impossible qu'une vapeur acide, aussi grossiere que celle qu'on suppose, puisse ficher ses pointes dans les pores de ces glandules, & de là se communiquer dans les veines & dans les arteres, qui sont revêtues de quatre tuniques dont les pores sont assez serrez pour coaguler le sang, & arrester le mouvement de la circulation, & causer la mort ensuite; car quand il seroit vray que cette vapeur nitreuse auroit forcé toutes ces barrieres, qu'elle se seroit fait sentir dans les petits vaisseaux, & qu'elle y auroit même figé le

sang , elle n'auroit pas empêché que le sang ne circulast dans les grands , & cette malignité ne se seroit tout au plus communiquée au cœur par ce moyen , qu'à la faveur de la circulation , de même que fait le venin des Serpens , & des autres animaux veneneux. Je sçay bien aussi que l'on prétend que cet air froid & nitreux estant attiré par la respiration , a beaucoup contribué à la mort subite de ces trois hommes , parce que c'est le propre des acides de figer & de coaguler le sang ; mais comme le grand froid qu'on suppose peut empêcher l'action du nitre en émoussant ses pointes , on ne peut pas luy attribuer cet effet pernicieux , car tous les bons Chimistes tiennent que le nitre de luy même est incombustible , & qu'il ne contient aucunes parties sulphurées. Ainsi il ne peut agir , s'il n'est mis en mouvement par quel-

que chaleur , comme j'ay fait voir dans le petit Livre que j'ay composé contre la maladie contagieuse qui est aux Isles de l'Amerique. On ne peut pas dire icy que la chaleur naturelle a mis cet acide en mouvement , puis qu'on pretend qu'il l'a éteinte subitement par sa frigidité. Pour ce qui est des vapeurs mercurielles & arsenicales , il y a aussi beaucoup de vray semblance ; mais quand on aura bien examiné à fond ce sentiment , on trouvera qu'il n'est pas tout à fait juste , puis que s'il estoit vray qu'il y eust dans ce puits des veines de terres qui fournissent une vapeur mercurielle & arsenicale , il est vray semblable de croire que ces vapeurs estant tres-volatiles , comme provenant de deux alkalis absolument volatiles , infecteroient & empoisonneroient ceux qui regarderoient dans ce puits , car

le propre des choses volatiles est de se porter en haut & non pas de se fixer aux parties basses de la terre. De plus, nous sçavons que les alkalis volatiles particulièrement, ont une force merveilleuse pour rompre les pointes des acides, qu'ils s'embarassent avec eux, les absorbent, & les détruisent, & que les acides aussi détruisent les alkalis & leur ôtent la force en remplissant leurs pores, en écartant & en divisant leurs parties; de maniere que les alkalis sont la mortification des acides, & que les acides sont la mortification des alkalis. Ainsi ny les vapeurs grossieres & épaisses du nitre, ny les vapeurs mercurielles & arsenicales n'ont pu produire cet effet, outre que l'arsenic ne tue point les chiens non plus que le Mercure, & que leur vapeur n'éteindroit pas la chandelle. On pretend encore que le violent

exercice que faisoient actuellement ces gens de travail , ait dissipé une grande partie des esprits , en sorte que les forces du corps n'ont pas esté suffisantes pour résister à la frigidité & malignité de cette vapeur ; mais si on fait reflexion que les Athletes dont parle Hipocrate , estoient rendus plus forts & robustes par les violens exercices qu'ils faisoient continuellement ; on ne croira pas qu'un exercice moderé ait contribué à la mort de ces trois hommes. D'ailleurs, ceux qui s'exercent à la paralysie de Platon frequemment reïterée, suent pour le moins autant que les gens de peines ; & l'épuisement des esprits en est beaucoup plus grand ; car outre la dissipation insensible qui s'en fait par la transpiration , il s'en fait encore une sensible & grande évacuation. Cependant on a vu plusieurs fois ces sortes de gens, au sortir

de cet exercice, boire plus d'une pinte d'eau froide, pensant par ce moyen éteindre la grande chaleur qui les pressoit, & mesme ils se vont souvent baigner dans des eaux courantes, sans que la mort s'en ensuive, de sorte que les moyens cy dessus établis ne peuvent estre vray semblablement la cause de cette soudaine mort. Cela posé pour incontestable, il en faut chercher une raison plus solide, & dire avec Trismegiste, qu'il se fait dans les entrailles de la terre, par le moyen d'un feu central, une calcination des Metaux & des Mineraux, beaucoup plus forte & plus active que celle de nos fourneaux ordinaires. Dans le temps de cette calcination il se fait une détonation si forte & si violente, qu'elle pousse une vapeur avec une tres grande impetuosité, en sorte que bien souvent elle se fait jour à travers les terres les plus

denfes & les plus serrées. Il y a quelque apparence qu'auprès du puits dont est question, il s'est allumé un feu sousterrain par le moyen des matieres combustibles qui s'y sont rencontrées. Ce feu peut encore s'estre communiqué par le frottement du fer qui est attaché aux cordes du puits contre quelques pierres ou cailloux de la paroy, qui ayant excité quelques étincelles, ces étincelles ont esté attirées dans les canaux ouverts par un bitume ignée, semblable au Naphtha ou au Maltha des Anciens, qui avoit la propriété d'attirer le feu, comme l'Aiman fait le fer. Le feu s'estant ainsi allumé comme une grande fournaise, envoie des fumées malignes & mortifères dans le puits par le moyen des canaux qui y aboutissent. Ces fumées frapant avec impetuosité la paroy vis à vis, circulent tout autour, & environnent l'endroit

d'où elles sont sorties , ne pouvant s'élever aux parties supérieures du puits , soit faute d'air extérieur , ou par le peu d'espace qu'il y a dans la circonférence ; ou enfin , parce que peut estre ces fuliginosités sont accompagnées d'un esprit alumineux , qui sort avec les fumées bitumineuses & fixe en quelque façon la volatilité des vapeurs sulfurées , & les retient circonscrites dans un certain espace du puits. Ce qui me feroit avoir du panchant pour ce sentiment, c'est que la chandelle allumée y est éteinte , & qu'il n'y a proprement que l'alum qui puisse produire cet effet. Ce n'est pas que la grosse & épaisse vapeur sulfurée qui sort des veines de la terre occupant un certain espace , n'empêche par ses parties rameuses que l'air extérieur ne s'y communique , pour entretenir le feu des flambeaux , qui ne peuvent sub-

sifier sans son secours lesquels en étant
 privés sont contraints de s'éteindre;
 & ce sont aussi ces mêmes vapeurs
 malignes qui ont suffoqué ces trois
 hommes, & le chien & le chat, en
 remplissant les bronchies de leurs
 poudrons d'une fumée onctueuse, qui
 ayant enflammé & obstrué ces petits
 conduits, & se communiquant à la
 première inspiration jusques au cœur
 y ont figé & coagulé le sang dans
 ses ventricules, car les vapeurs sul-
 furées sont toujours accompagnées
 d'un acide; de manière que se trou-
 vant engorgé, il ne peut faire d'assez
 fortes contractions pour se faire de
 l'ennemi qui le moleste. Ainsi l'ani-
 mal est contraint de tomber dans une
 syncope mortelle. Cette vérité est
 si constante, que l'écume qu'on a
 apperceuë à la bouche de ces trois
 hommes, le confirme incontestable-
 ment; car, comme dit Esipocra-

re , ceux que quelque accident suffoque, & qui ne sont pas encore morts, ne rechaperont jamais s'il arrive que l'écumelleur vienne à la bouche. *Aussi est-il vray que l'écume à la bouche d'une personne qu'on étrangle ou qu'on étouffe, est une marque certaine que le poulmon souffre une grande violence; car les maux, dit Galien, qui causent la perte de l'action de quelque partie principale sans laquelle l'animal ne peut vivre, attirent la mort. Mais ce n'est pas tout, il faut encore ajouter que les vapeurs bitumineuses s'introduisant dans les nerfs olfactoires, communiquent leur malignité, au Cerveau & y fixent les esprits par leurs parties salines, qui ont une qualité styptique, & de là s'insinuant dans les nerfs qui portent les esprits animaux au cœur, en bouchent les*

conduits ; de maniere que le cœur ne recevant plus d'esprits animaux, & n'ayant plus de commerce avec le cerveau, cesse d'agir, & aussi-tôt le malade meurt. C'est de ce commerce que dépend principalement la circulation du sang, & la vie de l'homme. On peut dire encore, que les nerfs de l'odorat estant ainsi frappés par l'odeur puante de cette fumée sulfurée, qui est acre & corrodante, communique d'abord sa malignité aux nerfs de la cinquième paire, qui se répandent sur la langue, & causent un grand ébranlement à cette partie, qui y attire beaucoup de sérosité, parce que les vaisseaux salivaires, qui sont alors pressés par la contraction des anneaux nerveux qui les environnent, font couler la salive à la bouche, qui estant agitée par ces esprits sulfureux, se fermente en quelque façon

Et produit l'écume qu'on a apperceuë à la bouche de ces trois hommes. Si on les avoit lieZ à la corde du puits, qu'on les eust retirez aussitost qu'on leur a ouy rendre les derniers soupirs, qu'on les eust exposez à un grand air Et au Soleil, comme on fit le chien, Et qu'on leur eust fait prendre des esprits volatiles de viperes, Et desel armoniac, peut-estre seroient-ils revenus, non pas parce que le grand froid avoit glacé Et coagulé leur sang dans les pommons, Et dans le cœur, mais parce que l'air délié Et volatilisé par la chaleur du Soleil, qu'ils auroient respiré, auroit dû par sa subtilité dissiper l'air épais Et onctueux qui leur bouchoit les conduits de la respiration, comme nous voyons par experience, lors que nous faisons quelques préparations de Chymie, où il y a du souphre, ou quelques ma-

rières sulphurées , dont la vapeur estant attirée dans nos poulmons embarrasse incontinent nostre respiration ; jusques , là qu'il faut que nous ayons recours à un grand air & frais, pour en estre délivrez. Par ce moyen ils auroient peut-estre repris leurs forces , quoy que j'aye peine à le croire. Pour ce qui regarde le bafilic , & le fumier qui est près du puits , on ne doit pas donner là-dedans. L'experience qu'on a faite au mois de Janvier , de la Poule , d'Inde qu'on a retirée en vie , & du flambeau allumé , est remarquable. Cela vient apparemment de ce que la matiere combustible estoit tout à fait consumée ; ainsi la cause estant ostée , l'effet cesse. Mais , dira quelqu'un , pourquoy les animaux qui beuvoient actuellement de cette eau n'en ont-ils point esté endommagés ? Il est vray semblable que ces vapeurs

estant dans un continuel mouvement, se soutenoient suspenduës par elles-mesmes, & ne pouvoient estre precipitées au fond par la froideur du puits, mais quand mesme elle se seroient incorporées dans la substance de l'eau, elles ne pourroient pas faire cet effet, tant parce que leur mouvement seroit cessé, & que leurs parties seroient divisées, que parce qu'il est vray que les choses bitumineuses sulfarées ne font point du tout de mal aux animaux, estant mesme prises en substance, mais au contraire elles les soulagent en plusieurs maladies.

Comme j'achevois ce discours, un de mes amis estant entré dans mon cabinet, & ayant jeté les yeux sur le Mercure Galant qui estoit sur ma table, le hazard fit qu'il tomba précisément sur l'endroit de l'accident arrivé à Troyes. Après l'avoir

lù il me dit qu'une pareille aventure estoit arrivée dans la Paroisse de Saint Georges , près de Royan en Saintonge , au Village de Didonne , il y avoit près de dix ans ; ce qui m'obligea d'y envoyer mon fils aîné pour en apprendre les circonstances. Il me rapporta le lendemain que vers la fin de Septembre de l'année 1685. la plus grande partie des puits s'éstant sechez , le nommé Luneau , Maistre de Barque , craignit que le sien ne sechast ; ainsi comme il se trouva le seul du Village qui avoit de l'eau , il ne voulut point souffrir que les voisins y vinssent puiser , de peur qu'on ne l'épuisast. Cela obligea un mal intentionné d'y jeter une cruche d'huile de poisson , afin d'infecter l'eau qui estoit tres-bonne , ce qui réussit de sorte que ne pouvant plus en boire , deux hommes entreprirent de le curer. L'un se

nommoit Charles Mouchet. Laboureur âgé de trente ans , & l'autre Paul Chardavoine , Matelot âgé de vingt trois ans. Ces deux hommes n'ayant pû le nettoyer du premier jour , parce que le puits à treize toises de profondeur , ils s'aviserent le soir d'y jeter quantité de Rouches allumées , esperant par ce moyen faire brûler & consumer l'huile de poisson pendant la nuit. On appelle Rouches en Saintonge de grandes herbes qui viennent dans des lieux marecageux. Les Paysans les amassent , & s'en servent à faire de la litiere à leurs bestiaux , ils les font mesme brûler en plusieurs endroits , faute de bois. Le lendemain un des deux descendit dans ce puits , comme le jour precedent , & il ne fut pas plustost en bas , qu'il mourut. Son Compagnon croyant qu'il fust tombé en foiblesse , y

descendit incontinent après luy, mais il fut à peine à huit ou neuf toises, qu'il leva un bras en haut, & tomba mort comme l'autre, au fond de ce puits. Tout le Village s'assembla pour retirer ces deux hommes, ce que l'on fit avec des crochets. Le puits a esté ensuite quelque temps sans estre puisé; mais enfin on l'a curé jusqu'au fond, & l'eau est presentement aussi bonne que jamais. Il est question de découvrir la cause de la mort subite de ces deux hommes. Il faut sçavoir pour cela qu'àuprès de ce Village il y a un grand marais qui est abreuvé d'un espece de Lac, duquel il s'élève en certain temps des vapeurs asphaltiques & sulfurées fort puantes. Les Rouches dont se servirent ces deux hommes avoient esté prises dans ce marais, & imbues & penetrées de cette vapeur maligne, elles ne commen-

cerent pas plutôt à brûler dans le puits , que le feu ayant mis en mouvement les parties salines & bitumineuses jointes à l'huile de poisson, qui s'estoit enflammée , remplit la partie basse du puits de fumées épaisses & gluantes , qui n'avoient pu s'élever & se dissiper pendant la nuit , parce qu'elles s'estoient accrochées & entrelassées par leurs parties rameuses , de sorte que l'on ne doit pas estre surpris si ces deux hommes demeurèrent suffoquez aussi tost qu'ils furent près du fonds du puits. Ces odeurs fétides & onctueuses s'étant communiquées par les nerfs de l'odorat à la neuvième paire , s'insinuerent dans les nerfs recurrens , & empêcherent la voix , & s'estant aussi portées au poulmon & au cœur par la respiration , elles firent aussi tost tomber l'un & l'autre dans une défaillance mortelle.

Estant allé à Xaintes pour quelque affaire , j'ay trouvé dans mon Auberge un Ecclesiastique de Niort, où il estoit arrivé , à ce qu'il m'a dit, une aventure semblable. Il y a environ cinq ans qu'un Cordonnier , nommé Bonnet rouge par son nom de guerre , fit faire un puits dans son jardin à la Porte de S. Jean. Lors qu'on fut environ à six toises bas , celui qui piquoit tomba mort en un instant. Un autre qui tiroit les delivres hors du puits , croyant qu'un mal de cœur l'avoit pris , descendit au fond du puits , où il expira sur l'heure de la mesme sorte , ce qui étonna beaucoup le Cordonnier. Son Fils voulut absolument y descendre , & après avoir pris quelque preservatif , & mis sur luy quantité d'odeurs , il se fit attacher à la corde , & estans descendu au fond , il n'eut que le temps de s'écrier , tirez-

moy viste , ou je suis mort. En effet estant tiré du puis il fut plus de trois heures sans nul mouvement; mais estant enfin revenu à luy par le secours qu'il receut , il dit qu'il avoit esté incontinent suffoqué par une odeur tres-puante , semblable à la fumée de la forge d'un Maréchal. Il est encore vivant , & le puits n'avoit point d'eau.

Il est arrivé l'hiver dernier une particularité digne de remarque , dans le Bourg de S. Romain près de Saugon en Xaintonge. Le nommé Pierre Begnier l'aîné , Cabaretier , ayant mis six poulets éclos depuis deux jours , auprès du feu , à cause du grand froid , l'un des six chanta fort distinctement trois fois de suite, & un moment après il chanta encore deux fois , ce que tous ceux qui estoient dans la chambre entendirent avec un fort grand étonnement.

J'oubliay

J'oubliai de vous dire le mois passé, que M. l'Abbé de Saulx, nommé à l'Evesché d'Alez, avoit esté sacré le Dimanche 29. d'Aoust à Montpellier, dans l'Eglise des Dames Religieuses de la Visitation, par M. le Cardinal de Bonzi, assisté de Mrs les Evesques d'Uzez & de Lodeve. Ce Prelat est d'une Famille des plus anciennes & des plus nobles du Poitou. Il estoit Docteur agrégé en Sorbonne, où il s'est acquis un profond sçavoir & il a donné tant de marques de son zele pour la Religion & pour le bien de l'Estat, dans plusieurs Missions où il a travaillé avec succès, que Sa Majesté n'a pas jugé pouvoir faire un meilleur choix que de sa personne pour un premier Evesque de ce nouveau Diocèse, où il est

Octob. 1694.

C

refte avoit jetté de si profondes racines ; mais si cet Abbé avoit mérité la grace que le Roy luy a faite , la Ville d'Alez n'estoit pas indigne de la distinction qu'il a plu à Sa Majesté de luy accorder, en y établissant le Siege principal de ce mesme Diocèse ; car outre qu'elle est Capitale des Cevenes, M. de Mandajors, qui en est Maître, & qui en cette qualité doit s'intéresser à ce qui la touche, vient de découvrir que c'est la fameuse *Alez*, dont Cesar raconte le Siege au septième Livre de ses Commentaires ; sur quoy il compose un Ouvrage, qui contiendra un grand nombre de recherches tres curieuses touchant plusieurs Peuples, Villes & Provinces, avec une nouvelle route de Cesar dans les Gaules pendant la

GALANT. 51

Campagne du Siege d'*Alesia*, qui n'est pas écrit *Alexia* dans le Manuscrit du Vatican, suivant la remarque de Fulvius Ursinus.

Il prétend y faire voir que les Legions Romaines n'estoient pas à Sens, à Langres, ny à Treves à l'arrivée de Cesar au deça des Alpes, comme l'on a cru jusques icy; mais du costé de l'Océan, où estoit *Agendicum*, qu'on a pris pour Sens, & les Senonois aussi, suivant le mesme Cesar & Ptolomée. En effet si cela n'avoit pas esté ainsi, on seroit fort en peine de rendre raison pourquoy Cesar partant de Languedoc alla traverser les montagnes des Cévenes dans le plus fort de l'hiver, & en mesme temps exposer & fatiguer ses Troupes, pour s'ouvrir un

chemin dans les neiges , & pour entrer en Auvergne , au lieu de marcher vers ses Legions, qu'il avoit déjà souhaité de pouvoir joindre.

L'on ne voit pas aussi que Cesar laissant à Brutus le commandement des Troupes qu'il avoit levées dans la Province Romaine , composée d'une partie du Languedoc , de la Provence & des Allobroges, ou qu'il avoit amenées d'Italie , eust pû luy promettre de ne pas s'éloigner de son Camp de plus de trois journées , & cependant aller à Langres & à Sens , qui en estoient si loin, prévoyant d'ailleurs , comme il le dit , que Versingentorix marcheroit vers Brutus.

L'on ne comprend pas non plus comment Versingentorix,

Roy des Auvergnats, & General des peuples révoltez du côté de l'Océan, envoya pour empêcher la jonction de Cesar qui venoit d'Italie, & de ses Legions qu'on place vers Langres & Sens, une partie de son Armée vers le Rouergue, & marcha avec le reste du costé de la Loire, sans passer cette Riviere, ce qui auroit esté absolument necessaire pour se mettre entre deux, & pouvoir executer ce dessein, qui avoit esté formé dans un conseil secret dès le commencement de la révolte. Suivant cette mesme supposition l'on seroit encore bien en peine de dire d'où pouvoit proceder la crainte où fut Cesar estant arrivé dans la Province, que ses Legions ne fussent battues en chemin, s'il les appelloit à luy,

puis que les Heduens qui estoient maistres de la Bourgogne , de la Bresse , & du Lyonois, par où il pouvoit faire passer ses Troupes , estoient alliez du Peuple Romain , & encore fort tranquilles.

Les Interpretes n'ont jamais dit ny connu le lieu où Versingtorix fut battu par Cesar avant le Siege d'*Alesia* , & M. de Mandajors l'indiquera précisément à trois lieuës d'Alez, sur une voye militaire des Romains dont on voit encore des vestiges. Cet endroit est tel qu'on peut le concevoir par le discours de cet Auvergnac à ses Troupes , & celuy de sa défaite , suivant une tradition generalement receuë dans le pays , qui porte que c'est de là que cet endroit tient son nom du Plan de la Bataille ; de mesme qu'un autre qui

est à quelques lieues au dessus,
de celuy du Cáp de Cesar. Il est
vray que Cesar passoit alors par
les confins des *Lingones*, qu'il
alloit aux *Sequani*; & il n'est pas
moins vray qu'il y avoit de ces
premiers du costé de Langres,
& des autres vers la Franche-
Comté, mais il justifiera qu'il
y avoit alors divers Peuples de
mesme nom, comme les *Centrones*
Lemovices, & plusieurs autres,
dont Cesar ne marquoit pas tou-
jours la difference lors qu'il en
faisoit mention, & que les Lin-
gones en question, près desquels
Cesar fut attaqué, composent
aujourd'huy une Viguerie consi-
derable du Diocese de Mande,
qui porte encore le nom de Lan-
gogne. Il pretend que Cesar n'a-
voit pas pû de la Franche-Com-
té secourir avec la facilité qu'il

se proposoit le Languedoc , qui estoit attaqué par ceux du Quercy & du Roüergue , puis que les *Sequani* de ce quartier estoient de la révolte, aussi bien que les Suiffes , les Segusiens , & les Heduens , depuis qu'il avoit levé le Siege de Clermont & qu'ainsi il faut conclure qu'il marchoit à d'autres *Sequani* , & c'est ce que le mesme M. de Mandajors établira.

Voila des conjectures tres-favorables à la Ville d'Alez ; mais si elles concourent pour la preuve d'un fait qui luy est si glorieux elle ne cōtribuera pas peu de son costé à faire valoir ces mesmes conjectures ; car non seulement elle a conservé jusqu'à present le nom de cette Ville si celebre , mais encore elle a la situation & toutes les

marques de la description que Cesar en a faite , lesquelles on ne trouve pas à Alise en Bourgogne , suivant les annotations de Vigenere. En effet , on y voit premierement les deux Rivières qui baignoient le pied de la colline où estoit *Alesia* , qui portent le nom, l'une de Garadon , & l'autre de Gros-Bricu , & qui ne devoient pas être considerables , puis que Cesar ne les nomme pas. Secondement , l'on y voit une colline , au sommet de laquelle estoit l'ancienne Ville d'Alez , où le Roy a fait bastir un Fort depuis peu de temps sur les ruines de la Forteresse , de laquelle Cesar a parlé , & dont les restes , qui estoient deux belles & anciennes Tours , furent démolis par ordre de la Cour après les guerres de Religion. Troisième

C 5

mement, les collines qui environnent *Alesia*, y paroissent de la maniere que Cesar les a décrites, de mesme que la plaine de trois quarts de lieuë, devant la Place qui fait aujourd'huy une des plus belles prairies du Royaume. Quatrièmement, on trouve encore des pieces d'urne sur une colline du costé où estoit le Camp de Cesar, & l'on y remarque visiblement l'endroit où il se posta pendant un combat qu'il raconte, d'où il pouvoit tout voir, comme il le dit, & envoyer du secours où il en estoit besoin.

En un mot, on ne croit pas qu'il y ait aucune autre Ville dont la situation réponde si bien à la description que Cesar en a faite mesme toutes celles qui n'ont pas la conformité de nom. Cette

verité paroîtra par le Plan de la Ville d'Alez, que M. de Mandajors joindra à son Ouvrage. En attendant il donne avis aux personnes qui n'ont pas connu jusqu'icy quels peuples estoient ceux que Cesar nomme *Mandubii*, qui habitoient dans *Alisia*, qu'ils n'ont qu'à voir le quatrième Livre de Strabon, où ils pourront verifier que les *Mandubii* estoient confins d'Auvergne, ce qui n'a aucun rapport avec Alise, & convient parfaitement à Alez, qui n'est qu'à une lieuë des confins du Diocèse de Mande, duquel nom Cesar a fait *Mandubii*, bien que l'on ait dit *Mimata* plusieurs siècles ensuite, ignorant le nom Latin qu'il en avoit formé, & qui estoit beaucoup plus juste & plus conforme au mot de l'Idiome du pays que ce dernier.

Je vous ay déjà fait part de quelques Vers qui vous ont appris que les Muses ont mis M. de Betoulau en commerce avec Mademoiselle de Scudery. En voicy de nouveaux qu'il a envoyez depuis peu sous le nom de la Victoire, à cette illustre personne, qui a si bien mérité le nom qu'on luy donne de Sapho. Ils accompagnoient une Onyx Orientale mise en Cachet, pour la donner à Sa Majesté. Cette Pierre est très antique & rescurieuse. On y voit la Victoire gravée avec de grandes ailes, comme les Anciens la representoient, tenant d'une main une couronne de Lauriers, & de l'autre une Palme. La Pierre, & les Vers que vous allez lire, ont esté donnez au Roy.

LA VICTOIRE

A Mademoiselle de Scudery.

Vous puis je ouvrir, Sapho, tout
le fond de mon ame?

Il est vray, LOVIS seul m'en
flâme,

Il ne guide plus que son Char.

En quelque lieu qu'il marche, en
quelque lieu qu'il tonne,

Il luy porte aussi tost la palme &
la Couronne,

Que j'offrois jadis à Cesar.



De ses bords renomméz Déesse tu-
telaire,

Pour le servir, & pour luy
plaire,

Sans regret je quitte les Cieux
Est-il quelque rocher où pour luy ja
ne grimpe?

Tous ses Camps ont pour moy les at-
traits de l'Olympe,

*J'y croy voir le Maistre des
Dieux.*



*Cependant quand son cœur si grand,
Si magnanime,
Jusqu'au bout du monde m'anime,
Et m'embrase tout pour luy,
Se peut il qu'à son tour, parmy
le bruit des armes,
Ce Héros trop modeste aux douceurs
de mes charmes
Soit si peu sensible aujourd'buy ?*



*Quoy ! depuis son berceau qu'il voit
mes soins fidelles,
Et que pour luy seul j'ay des
ailes,
Pour voler d'abord sur ses pas.
Le verray je toujours si prompt à se
défendre
De cet encens si pur qu'Alcide &
qu'Alexandre
Autrefois ne refusoient pas ?*



Je viens m'en plaindre à vous dans
mon respect extrême,

N'osant pas m'en plaindre à luy,
mesme,

Ne pourriez vous point le chan-
ger?

Est-ce que vostre esprit, que vostre no-
ble adresse,

Sapho, d'une excessive & trop haute
sagesse,

Ne sçauroient pas le corriger?



Que les ordres d'un Roy si fameux
sur la terre,

Si semblable au Dieu de la
guerre,

Soyent par moy du moins tous
remplis,

Et que du moins sa main si brillante
de gloire

Se serve aussi souvent du Sceau de la
Victoire,

Que de celuy des Fleurs de Lis.

Voicy la réponse que Mademoiselle de Scudery a faite à la Victoire.

Vous vous plaignez en vain,
heroïque Victoire,
 Que l'encens pour Louis a de foibles
 appas.

Par ce charmant discours vous ne
 me trompez pas;
 Au lieu de l'accuser vous pubiez sa
 gloire.

Vn Conquerant sans vanité
 Voit au dessus de luy toute l'An-
 tiquité,

De qui les faux Heros, n'aimant
 que la fumée,
 Ne cherchoient que la Renom-
 mée;

Mais un Heros comme le mien,
 Plus grand que tous vos Dieux.

dont vous parlez si bien,
Sans faste & sans orgueil, est un
Heros Chrestien.

Ces autres Vers ont esté
adrez par M. de Betoulaud à
Mademoiselle de Scudery.

La prompte Renommée & l'ai-
mable Victoire,
Fille de la valeur & Mere de la
gloire,
Disputoient tour à tour qui d'elles
servoit mieux
Le Heros que le Ciel fait regner en
ces lieux.
La Victoire disoit, Doutez-vous de
mon zele ?
Vous voyez mon ardeur dès que
LOUIS m'appelle.
Bien que l'Envie affreuse en gemisse
aujourd'huy,
Gardez-je mes Lauriers pour d'autres
que pour luy ?

66) MERCURE

*Quel Hector aujourd'huy résiste à
cet Achille ?*

*Et le Rhin & la Meuse en miracles
fertiles ,*

*Et le Ter , & le Po fugitif , plein
d'effroy ,*

*Diront. comme je vole au gré de ce
grand Roy.*

*Me laissai-je un instant malgré le
nombre immense*

*De ses fiers Ennemis jaloux de sa
puissance ?*

*Ne l'ai je pas saisi jusque sous ces
Rampars ,*

*D'où la Mort en fureur voloit de
toutes parts ?*

*Louis efface en moy par son ame
intrepide*

*L'aimable souvenir & de Mars , &
d'Alcide.*

*Avoient ils sur la terre , avoient-
ils sur les mers*

*A lutter comme luy contre tout l'V-
nivers ?*

Jupiter que j'aiderois à lancer le ton-
nerre

Ne foudroya pas mieux les Geants
de la terre.

La Renommée alors en élevant sa
voix,

S'écria , Pourrez-vous me disputer
mes droits ?

Que seriez vous sans moy , redou-
table Victoire ?

C'est moy qui de Louis ay publié la
gloire.

Pour quel autre Héros ai-je volé si
loin ?

Comme l'ardent Midy , le Nord en
est témoin.

Mais ma voix , qu'on entend du
Couchant à l'Aurore ,

Pour ses faits inouis seroit trop foible
encore ,

Si, pour les porter même aux oreilles
des Dieux ,

Je ne la redoublois jusqu'au plus
haut des Cieux.

*Vous prenez, il est vrai, vos plus
rapides ailes,
Pour moissonner pour luy mille Pat-
mes nouvelles;
Icy vous prévenez, là vous suivez ses
pas,
Et réservant pour luy vos plus char-
mans appas,
Vous voulez, en dépit de l'infernale
envie,
Conduire encor son Char tout le temps
de sa vie.
Mais mes soins par ses jours ne seront
point bornez,
Et c'est moy qui sans vous aux ha-
mains étonnez,
En cent climats divers de la terre &
de l'onde
Conterai ses exploits jusqu'à la fin
du monde,
Et jusqu'au dernier jour où le Temps
arresté
Sur les ailes des ans ne sera plus
porté.*

*Vous qui près de la Seine entendez
ces Déeses ,
Des Heros & des Dieux immor-
telles Maistresses ,
Et qui pouvez juger comme un au-
tre Paris ,
A qui donnerez-vous la Couronne
& le Prix ?*

Mademoiselle de Scudery a
répondu à ces Vers par ceux qui
suivent.

*Selon mon premier sentiment ,
Le prix seroit pour la Victoire.
La Renommée assurément
Ne doit pas usurper sa gloire.
Tres souvent, sans discerner rien,
Elle dit le mal & le bien.
Par elle nous sçavons que ce Grand
Alexandre ,
Au sortir d'un festin, mit un Pa-
lais en cendre ,*

*Et tua de sa main le malheureux
Clitus.*

*Elle blâme à son tour les Césars , les
Cyrus ;*

Enfin elle parle sans cesse ,

Et plus en Femme qu'en Déesse.

*Mais comme par bonheur vous la
faites parler ,*

*Je conviens qu'aujourd'huy rien ne
peut l'égalér ;*

*Qu'elle dit que Louis , que j'admire
& que j'aime ,*

*Ce qu'en pense mon cœur , ce que
j'en dis moy-mesme ,*

*Et qu'entre les Héros c'est le Héros
suprême.*

Ce qui suit est l'extrait d'une
Lettre écrite par M. Verduc le
jeune. La matière est curieuse ,
& tout ce que je vous ay envoyé
de luy , vous a fait plaisir.



E X A M E N

DE DEUX PROBLEMES

Touchant la Vision.

*C*omme les rayons de lumière qui viennent d'un objet, se croisent nécessairement en traversant le cristallin, il arrive de là que le rayon d'en haut frappe la partie basse de la rétine, & le rayon d'en bas, la partie haute. Ceux qui viennent de la partie droite de l'objet, touchent la partie gauche de la rétine, & ceux de la partie gauche vont à la droite; c'est ce qui fait que l'Image est renversée. Tout cela se voit par la Chambre obscure, l'œil artificiel, les Microscopes, &c.

On s'est toujours bien fatigué pour sçavoir pourquoi nous voyons cepen-

dant les objets dans leur véritable situation. Les uns disent que le cristallin redresse l'image qui estoit renversée sur la cornée, & que cette lentille fait l'office d'un second verre, qui redresse ce que le premier avoit renversé. Kepler dit que c'est la vitrée qui redresse l'image, & Plempius veut que ce soit la convexité postérieure du cristallin. Cependant l'expérience fait voir le contraire, en regardant ce qui se passe au fond de l'œil d'un veau ou d'un bœuf, qui est tout frais; car après avoir coupé adroitement la sclerotide qui couvre le derrière de la retine, par où entre le nerf optique, en sorte qu'elle soit découverte sans pourtant estre endommagée, si l'on met cet œil du costé de la cornée, au trou d'une fenestre, & que le derrière soit couvert de papier, ou de la coquille d'un œuf, on aura le plaisir de

de voir une peinture qui représente. ra en perspective tous les objets du dehors ; mais son principal défaut c'est qu'elle sera renversée ; comme on a dit qu'il arrivoit dans l'œil artificiel. Cette experience est difficile à executer , & quelque précaution qu'on prenne , on déchire toujours la retine , & l'humeur aqueuse se perd. J'avouë pourtant que j'y ay réussi une fois , mais l'image me parut avec une telle confusion , que je ne pus en remarquer toutes les parties , j'apperçus bien qu'elle estoit renversée.

Quoy qu'il n'y ait rien de plus veritable , que l'image est toujours renversée sur la retine , il y en a pourtant qui assurent le contraire , & qui veulent qu'elle soit droite , mais c'est aller contre les principes de l'optique. D'autres , comme Louis Dulaurent , celebre philosophe &

Octob. 1694.

D

Medecin de Boulogne , pretend dans sa Dissertation sur le moyen de redresser les images dans la chambre obscure, que l'image est tantost droite, & tantost renversée sur la retine , selon la differente distance des objets. Ce qui le fait entrer dans cette pensée, c'est qu'en regardant au travers d'une loupe , on peut voir l'objet droit ou renversé , selon qu'on l'approche plus ou moins de l'œil. Il est vrai qu'en regardant dans un verre convexe , la chose arrive comme il le dit , mais ce n'est pas la mesme chose quand on regarde les objets sans verre ils paroissent toujours droits , & jamais renverser , à quelque distance qu'on se mette pour les voir.

Il y en a qui veulent expliquer autrement ce Phenomene , & sans avoir égard à l'œil , ils disent que sa l'image qui est renversée sur la retine fait voir l'objet dans sa veritable

situation, c'est un effet du sentiment de celui qui voit. Voicy comme ils s'expliquent. Comme nostre ame rapporte les sensations d'un objet de la veüe dans les lignes droites, suivant lesquelles elle reçoit l'impression de chaque partie de l'objet, elle le doit voir dans sa veritable situation, quoy que l'image en ait une toute contraire, parce que l'impression qui se fait dans la partie basse du fond de l'œil, venant par la ligne la plus haute de celles qui font sentir l'objet, c'est dans cette ligne que nous rapportons la sensation particuliere qui en résulte. De même on rapporte au lieu le plus bas de l'objet, le sentiment que cause l'impression qu'il fait au lieu le plus haut du fond de l'œil, &c. cela fait qu'encore que l'image totale que l'objet trace sur la retine, soit renversée, lors que nous regardons cet objet au travers d'un milieu qui est

simple & uniforme, nous ne laissons pas de voir l'objet dans sa véritable situation, c'est à dire, que l'image spirituelle nous fait voir l'objet comme il est.

C'est ainsi qu'en parlēt Mrs Robault & Regis après M. Descartes; mais il me semble que cette hypothese ne resout pas la difficulté, car s'il est vray, comme le veulent ces celebres Philosophes, que la situation de l'objet ne dépende point de celle de l'image qui est peinte sur la retine, mais de l'ame mesme qui porte son attention dans les lignes droites qui partent de tous les points de l'objet, pourquoy arrive t-il quelquefois que des personnes qui se portent bien, & nont point l'imagination dépravée, voyent cependant les objets renversez? Sennerte en rapporte un exemple assez particulier. Il dit qu'un Medecin de Dordreck ayant jetté sa vñe en

haut pour prendre un livre dans sa Bibliothèque, il s'apperçut avec étonnement qu'il voyoit les objets renverser; mais après avoir fait quelque mouvement de ses yeux, & les avoir tournez en les levant en haut avec impetuosité, comme la première fois sa vue se rétablit comme auparavant. Cette observation qui est très rare, fait voir que si les objets paroissent quelquefois renverser, c'est un effet du changement de l'œil, & non pas du sentiment de celui qui voit, & par conséquent lors qu'on voit les objets comme ils sont, c'est donc aussi plutôt un effet de l'œil que de l'ame; je veux dire, pour m'expliquer plus clairement, que la disposition naturelle de toutes les parties de l'œil dans l'ordre où elles sont pour recevoir les images des objets est peut estre ce qui donne lieu à l'ame de voir les objets dans leur véritable situation.

Quoy qu'il en soit, c'est un Problème tres-difficile à résoudre, que je sou-mets de nouveau à l'examen des Op-ticiens.

Il nous reste encore un autre Pro-blème plus difficile que le premier, & qui a donné de tout temps bien de l'exercice aux plus sçavans Phi-losophes. On demande pourquoi un objet vu des deux yeux ne paroist pas double, mais unique, quoy qu'il im-prime deux images dans le fond des yeux, une dans chaque œil. M. Gas-sendi a voulu résoudre ce Problème, en disant qu'il ne faut pas s'étonner que l'objet paroisse simple, quoy qu'on ait les deux yeux ouverts, parce qu'on ne voit jamais l'objet bien dis-tinctement que d'un œil; mais l'ex-perience montre le contraire, puis-qu'un objet se voit mieux des deux yeux que d'un seul. Ceux qui expli-quent la vision par émission ne trou-

vent pas de difficulté dans ce Phénomene , parce qu'ils font concourir les rayons qui partent en mesme temps des deux yeux sur l'objet. Nous ne nous arrêterons pas davantage à leur sentiment , parce que nous avons refuté ailleurs leurs hypotheses en montrant qu'il ne sort point de lumiere des yeux , mais que la vision d'un objet dépend de tous les rayons qui partent des ses points , & qui après avoir passé dans les humeurs de l'œil se rassemblent sur plusieurs points de la retine. Galien , & après luy Vitellion , assurent que nous sentons de ce que l'action de l'objet se porte jusqu'au concours des nerfs optiques. Cette opinion se détruit par l'expérience des Anatomistes , qui ont trouvé que les nerfs ne concouroient pas pour se joindre & s'unir ensemble , mais qu'ils ne faisoient simplement que s'approcher pour continuer chacun

leur route vers le cerveau. Jean Baptiste Porta n'y trouve pas tant de difficulté, car il prétend avec M. Gassendi, que nous ne voyons jamais que d'un œil dans le mesme temps, quoy que nous ayons les deux yeux ouverts, ce qui est pourtant contre l'expérience, comme nous l'avons déjà remarqué. Il y en a d'autres qui veulent qu'encore qu'il y ait deux images d'un mesme objet, nous ne laissons pas de voir l'objet, simple, parce que toute nostre attention n'est portée qu'à cet objet, & que les deux yeux ne regardent que luy. Mais que répondront ils si on leur fait voir que l'objet, quoy qu'unique, peut estre cependant vû double d'un œil, quand on se le presse d'une certaine maniere?

M. Robault pour expliquer comment un objet qui est vû en mesme temps des deux yeux paroist simple,

conjecture qu'outre la ressemblance sensible qui se rencontre dans les deux yeux il y en a encore une autre que les sens ne scauroient appercevoir, laquelle consiste en ce que le nombre des filets de l'un des nerfs optiques est égal au nombre des filets de l'autre.

Ainsi si pour une plus grande facilité nous supposons que le nerf optique d'un des yeux contienne cinq filets dont les extremittez soient 1. 2. 3. 4. 5. il faut penser qu'il y en a un pareil nombre dans le nerf de l'autre œil, dont les extremittez sont 6. 7. 8. 9. 10. Il faut encore s'imaginer que les extremittez des deux filets 3. & 8. qui se trouvent au milieu des autres, sont justement au bout des axes optiques, c'est à dire aux extremittez des rayons qui passent par les centres de la prunelle, de l'humeur cristalline, & du corps de l'œil, & que les bouts des autres

D 5.

filets sont tellement rangez autour de ceux du milieu , que l'on peut prendre separément en certain ordre tous les filets de l'un des yeux , & les comparer avec ceux de l'autre dans le même ordre , pour en composer plusieurs paires que nous nommerons sympathiques. Ainsi commençant par les filets 1. & 6. qui sont à la gauche de chaque œil , on a la premiere paire, les autres paires sont 2 7. 3 8. 4 9. & 5 10. Enfin on se persuade que les filets sympathiques de chaque paire aboutissent à un mesme point de la partie du cerveau qui excite l'ame à sentir ; d'où il suit qu'au lieu de deux images que l'objet trace dans les yeux , il ne s'en forme qu'une sur le principal organe du cerveau qui fait sentir l'ame.

Mr. Briggs , tres-celebre Philosophe Anglois , suppose à peu près la

meſme choſe que M. Rohault ; mais voicy la difference qu'il y a. Il ſuppoſe que les filets des nerfs optiques ſe continuent depuis l'endroit d'où ils prennent leur origine dans le cerveau , juſque dans la retine ; que toutes ces fibres ont la meſme ſituation dans l'un de ces nerfs que dans l'autre , qu'elles ont le meſme parallelisme & le meſme degre de tenſion , de ſorte que l'objet n'en ſçauroit toucher une dans l'œil , ſans toucher l'autre qui luy répond de la meſme maniere , car ces deux fibres ont la meſme tenſion , & elles ſont, pour ainſi dire, comme les cordes des Inſtrumens de Muſique , qui ſont montées à l'uniffon. L'ame ne peut donc recevoir qu'une ſeule ſenſation du meſme objet , puis que la double impreſſion ſe réunit en une ſeule par la diſpoſition des filets des nerfs optiques , qui ſe répondent

tous les uns aux autres , & qui ont un égal degré de tension.

Mais sans vouloir en rien diminuer la réputation que M. Briggs s'est si justement acquise par ce nouveau Systeme, dont on a inséré l'extrait dans les journaux d'Angleterre , je proposeray les doutes qui me sont venus dans l'esprit , qui paroissent détruire en quelque maniere les raisons de ce Philosophe. Le dis d'abord que s'il estoit vray que ce fust la consonance des filets des deux nerfs optiques qui gardent le même parallélisme , qui fist voir l'objet simple , il devroit arriver plus souvent qu'il n'arrive des dépravations de vue , parce qu'on peut bien penser que ce parallélisme ne peut pas demeurer long-temps le même , surtout dans ceux qui abondent en limphe , & qui ont des dispositions à la goutte sercine , à cause qu'une

fibre d'un des nerfs optique pourra
 se relâcher par l'humidité, tandis
 que la même de l'autre nerf gardera
 toujours sa tension. Secondement,
 pourquoy arrive-t-il qu'en com-
 primant un œil, ou en le retenant
 dans une situation contrainte,
 l'objet paroist double? Je sçay
 bien que M. Briggs me répondra
 selon son hypothese, que les rayons
 ne tombent pas sur les mesmes fibres,
 contraires, qui n'ont pas la mesme
 tension; mais lors que le parallelisme
 des fibres des nerfs optiques change,
 est-ce que les autres parties de
 l'œil ne changent pas aussi de situa-
 tion? Ainsi l'on peut toujours douter
 avec raison si c'est au parallelisme
 des optiques qu'il faut attribuer la
 raison pourquoy l'objet paroist simple
 plutôt qu'à celui de toutes les par-
 ties des yeux; car il n'est pas moins
 certain qu'elles gardent entre-elles

86 M E R C U R E

le mesme parallelisme , & que lors qu'il change on voit l'objet double. Par exemple, si l'on suppose du changement dans le cristallin de l'œil gauche ; qu'il soit plus proche , plus reculé , ou plus retiré vers les costez de l'œil , que n'est le cristallin de l'autre œil , on verra double. La même chose arrivera encore , si un des yeux sort de sa situation , & qu'il se jette au dehors. Langius rapporte une observation que l'on peut mettre icy , parce qu'elle sert à prouver que le changement des parties externes de l'œil suffit quelquefois tout seul pour faire voir les objets doubles. Il dit que dans une playe de l'œil , il arriva après la guérison , qu'il se colla à la paupière intérieure , de sorte que l'œil estant contraint , & la prunelle plus basse que celle de l'œil sain , la personne voyoit tout double. Cette incommo-

dité dura tant que l'œil resta collé à la paupière, & elle ne finit qu'après que l'œil par son mouvement se fut rendu plus libre, & que la paupière se fut un peu relâchée en prêtant. D'où il faut conclure que lors que les objets paroissent doubles, c'est toujours par le déplacement de tout le globe de l'œil, ou par le changement de quelqu'une de ses parties, qui fait que les deux yeux n'ayant plus le mesme parallelisme ne regardent plus l'objet comme ils faisoient auparavant.

Je finirois, mais vous demandez encore pourquoy quand on s'est forcé à regarder fixement le Soleil, ou quelque autre lumière vive, l'impression continue après, en sorte qu'il semble qu'on voye diverses couleurs, quoy qu'on tienne les yeux fermés; à quoy il est facile de répondre, en disant que le mouvement extror-

dinaire, ou le violent ébranlement des petits filets de la retine ne peut cesser si tost. Ainsi leur agitation qui continue encore, après qu'on a les yeux fermés, n'estant plus assez grande pour représenter cette vive lumière du soleil qui l'a causée, elle représente des couleurs moins vives, & ces couleurs se changent en s'affoiblissant, ce qui montre évidemment que leur nature ne consiste que dans la variété des mouvemens des petits filets de la retine.

Le Lundy 4. de ce mois, le Sr Estienne-François Geoffroy s'acquitta d'un Chef d'œuvre qu'il avoit proposé pour la Pharmacie. M. Rolin; Professeur d'éloquence, ayant fait de tres beaux Vers Latins, à son ordinaire, sur l'Estampe placée à la tête de ce Chef d'œuvre, M. Bos-

quillon , illustre Academicien
de Soissons , les a rendus par
ceux cy en nostre Langue.

AVx beaux jours qui du monde
éclairerent l'enfance ,
Où tout ne respiroit que l'aimable
innocence ,
Logeant un esprit sain dans un corps
vigoureux ,
Sans chagrins & sans maux que
l'homme estoit heureux !
Mais dès qu'Epiméthée ouvrit l'Ute-
ne funeste ,
Qui cachoit les tresors de la fureur
celeste ,
Et que Pandore offroit à ses yeux en-
chantez ;
On vit les maux affreux fondre de
tous costez.
La Peste meurtriere , & la Faim
devorante ,
Les glaçons de la Fièvre , & son
ardeur brûlante ,

Creuserent aux Humains cent tom-
beaux différents ,

Et hastèrent la Mort qui venoit à
pas lents.

L'Urne trompeuse exhale une vapeur
impure

Qui dépouille les champs de fleurs
Et de verdure ;

La Nature succombe à cet air as-
sassin ,

Et pour se relever cherche un appui
divin.

Mais les pasteles langueurs loin d'elle
sont bannies ,

Aussitost qu'Apollon luy montre les
Genies

Qu'il a formez lui-mesme au grand
art de guerir.

Par les prez , par les bois l'un s'oc-
cupe à courir ,

Et ne dédaigne pas les herbes les
plus viles ,

En tire un suc de vie Et des secours
utiles.

Celuy la plus hardi va jusqu'au sein
 des mers ,
 Jusqu'au cœur de la terre & proche
 des Enfers
 Chercher les perles , l'or , & ces au-
 tres richesses ,
 Des regards d'Apollon précieuses
 largesses.
 Celui cy fait changer de nature aux
 serpens ,
 On les voit dans ses mains devenir
 bienfaisans ,
 Leur venin le plus noir se transforme
 en remede.
 Ainsi par ce grand Art , à qui tout
 autre cede ,
 En butte à tant de coups l'homme
 est en seureté ,
 Et parmi tous les maux jouit de la
 santé.

Je vous envoie encore quel-
 ques Sonnets sur les rimes pro-
 posées dans ma Lettre d'Aoust.

Ils sont tous sur différentes matieres. Le premier est de M. de Baize, Receveur à Saint Florent; les deux suivans, de M. Robinet; le quatrième, de M. de Vertron, & le dernier, de M. Gillet le Fils, Avocat au Parlement de Dijon.

I.

A la gloire du Roy.

L E sang des Ennemis plus rouge qu' Ecarlate,
Sortant à gros bouillons comme celui d'un Boeuf,
Devroit contre l'envie estre leur Mithridate,
Et les morts aux vivans devroient faire un cœur neuf.



Nassau craint le Dauphin plus que le R et la Chate,
La coque est pour Nassau, pour nostre Dauphin l'œuf,

De ce jeune Heros qui n'a rien
d'un Sarmate
Les faits l'affligent plus que s'il de-
venoit Veuf.



Au chant du Coq vainqueur l'on
voit s'envoler l' Aigle,
Le Batave & l'Anglois ayant leur
sens pour regle,
Suivent aveuglement le chemin des
Enfers.



Au lieu de regarder l'Eglise pour
leur centre,
Au lieu de se sauver & des feux
& des fers,
Esclaves du Demon, ils vont cher-
cher son antre.

II.

AUX ALLIEZ

du Prince d'Orange.

DE dépit je me sens plus rouge
qu' Ecarlate,

Grands Princes , de vous voir au
 joug comme le Boeuf,
 Sous un Aventurier Vendeur de
 Mithridate,
 Qui ne devoit avoir de chalans
 qu'au Pont. neuf.



Les exploits amoureux d'un Chat
 & d'une Chate,
 Les œuvres d'une Poule en produi-
 duisant un oeuf,
 Valent tous les beaux faits de
 Nassau , vray Sarmate,
 Et qui le croit un Mars , de la rai-
 son est Veuf,



Il ne sçauroit passer pour Lion , ny
 pour Aigle ,
 C'est au plus un Renard , la finesse
 est sa règle ,
 Il a bien moins de foy qu'on n'en
 garde aux Enfers.



O cercle d'*Alliez*, dont il s'est fait
 le centre,
 Quittez-là ce Tyran qui veut tout
 mettre aux fers,
 Et qu'il s'aillè cacher, de bonte,
 au fond d'un antre.

III.

Les propos rompus.

Ainsi que sous la *Eure*, aussi
 sous l'*Ecarlate*,
 (L'étoffe n'y fait rien) on peut estre
 un gros Boeuf
 Qu'il est de *Charlatans* vendeurs
 de *Mithridate*;
 Bien des *Maris* n'ont pas des *Fem-*
 mes le cœur neuf.



Vne *Fou* jadis a fait la sienne
 d'une *Chate*,
 Quel caquet d'une *Poule*, hélas,
 pour un pauvre oeuf;
Guillaume à son *Beau-pere* est pire
 qu'un *Sarmate*,

Plusieurs Epoux voudroient avoir le
nom de Veuf.



Le Croissant en Hongrie a souvent
plumé l'Aigle,
Maint Moine hait le Froc, & suit
tres mal sa regle
Que de Menages sont l'Image des
Enfers.



Le beau Sexe à Paris est comme
dans son centre.
Tout Usurier merite en Galere des
fers.
Heureux qui dans l'orage à propos
trouve un antre.

IV.

SUR LA VIE

Chrestienne.

ON n'est plus ébloüi par l'or
ny l'écarlate,
Et l'on n'adore plus ny le veau ny
le Bœuf,
Contre

Contre tous ces poisons l'homme a
 son Mithridate,
 Et Dieu du vieil Adam en a fait
 un tout neuf.



La Femme maintenant plus douce
 qu'une chatte,
 Garde mieux son Mary qu'une
 Poule son œuf,
 Et l'Epoux qui jadis avoit le cœur
 Sarmate,
 Est saisi de douleur d'abord qu'il
 devient veuf.



L'Homme, enfin, ne veut plus s'é-
 lever comme l'Aigle,
 Et la Religion luy sert par tout
 de regle,
 Dès son bas âge il prend horreur
 pour les enfers :



Son ame au Paradis tend comme
 à son vray centre,
 Octob. 1694. E

*Il ſçait que les Pêcheurs ſont con-
damnez aux fers ,
Et ſont precipitez pour jamais dans
un antre.*

V.

L'AMANT CONSTANT.

*ON me verra pluſtoſt revêſtu
d' écarlate,
Cultiver nuit & jour la terre avec
le bœuf,
J'iray pluſtoſt à Pont , où regnoit
Mithridate ,
Que de changer d'amour & repren-
dre un cœur neuf.*



*Phylis, je t'aime plus qu'une vieille
ſa chate,
Qu'un pere ſes enfans , qu'une poule
ſon œuf,
Mais je crains qu'un rival plus
cruel qu'un Sarmate,
T'enlevant à mes yeux ne me rende
un jour veuf.*

GALANT.



En penetration ton esprit est mon
Aigle,
De tout ce que tu fais la prudence
est la regle
Ta vertu brilleroit mesme dans
les Enfers



Ne t'étonne donc pas si l'amour est
mon centre,
Je baiserois la main qui m'a chargé
de fers.
Que ne puis-je avec toy vivre seul
dans un antre !

Le petit Ouvrage qui suit
 vous plaira sans doute, puis qu'il
 nous fait voir quels sont les
 avantages de nostre Langue, &
 que vous en connoissiez toutes
 les beautez, vous estant toujours
 attachée à bien parler, & à bien
 écrire.

CE sont, Monsieur, des titres de noblesse dans la République des Lettres, d'estre Citoyen d'Athenes & d'avoir le droit de Bourgeoisie à Rome; mais si c'est une prérogative de sçavoir bien le Grec & le Latin, il y a aussi de l'honneur de sçavoir la Langue Françoisse. Cela paroistra dans sa dignité, que je vais représenter avec quelques uns de ses traits. Son extraction est illustre. Elle est dérivée de plusieurs mots Grecs & Latins, & mesme Hebreux, & par les changemens qu'elle y a faits pour son usage, ce ne sont plus des emprunts & des dettes dont elle soit chargée, ce sont des acquests & des fonds incorporez dans son domaine. Pour les autres termes qui luy sont communs avec les Langues étrangères, elle y ajoute outre les accens d'une prononciation particuliere, un air d'a-

grément , & d'élégance , qui fait qu'elle les possède avec distinction , & dans une nature toute nouvelle.

L'étendue de la Langue Françoise est digne de la noblesse de son origine. Elle passe les limites du Royaume. Elle ne se borne ny par les Pyrénées & les Alpes ; ny par le fleuve du Rhin. On entend le François dans toute l'Europe. La Langue Françoise a son Academie , le Tribunal de ses Juges est en France , mais elle a dans les autres Etats des Ecoles & des Maistres qui l'enseignent ; elle est connue dans toutes les Cours, les Princes & les Grands la parlent , les Ambassadeurs l'écrivent , & le beau monde en fait une mode, & un air de politesse. Elle merite d'estre ainsi universelle. Elle a de la beauté, de l'élégance, de la force , de la clarté , & beaucoup de delicateffe. Dans la composition de ses syllabes

elle n'est point hérissée de trois ou quatre consonnes, comme le sont les Langues du Nort, qu'on ne scauroit prononcer qu'avec des efforts de gossier, & destons rudes & mugissans; elle n'en a que ce qu'il faut pour des liaisons fines & des jointures naturelles. Elle est tissue de plusieurs voyelles, comme une nuance de couleurs douces, & la variété de leur harmonie plaist toujours à l'oreille. Elle ne serpente point, elle ne se dérange point, en mettant la queue à la teste, & la teste à la queue par une transposition si frequente dans le Grec & dans le Latin, & qui leur cause de l'obscurité & de l'ambiguité ce qui serroit aussi aux équivoques des Oracles de la Grece, pour assurer leur reputation, & pour tendre des pieges, & faire des illusions à celui qui les consultoit. Témoin cette réponse à double entente de l'Oracle de

Delphes , qui engagea Pyrrhus à donner une Bataille dans laquelle il fut vaincu par les Romains. L'amphibologie est sensible dans le Latin.

Aio te , Æacide , Romanos vincere posse.

Ses phrases simples & unies ne font point de pareilles surprises , il y a toujours de la lumière & des rayons, comme si elles estoient Filles du Soleil.

La Langue Françoisse est riche & abondante ; les Sciences & les Arts ont fort augmenté. On a fait des découvertes considerables dans la Physique. Nostre Chymie qui prépare extraordinairement les metaux , & qui en compose des remedes admirables , estoit inconnue aux Anciens. Il y a de grandes additions à l'Optique , à la Fortification , & à la Navigation. Toute l'Artillerie à feu ,

si prodigieuse & si surprenante, est seulement du quatorzième siècle. On ne voit point de ces machines ardentes dans les guerres d'Alexandre & dans celles de Cesar. La Langue Françoisse a tous les termes propres à désigner & à faire comprendre tant de rares & différentes nouveautés, pour en pouvoir faire l'étude & l'usage.

Elle s'accommode de toute sorte de sujets, & elle réussit admirablement pour le genre délibératif. N'est elle pas forte & énergique dans nos Manifestes, dans nos Mémoires d'Etat, & dans nos Traitez d'alliance ? Pour le genre judiciaire elle est subtile & solide. Elle a de la douceur, de l'action & du transport, dans les Plaidoyers du Maître, & dans ceux de Patru. Celui qui est pour un Gradué ne le cède point à l'Oraison de Cicéron pour le Poète.

Archias. Et pour le genre démonstratif, elle est éloquente & sublime, dans le Panegirique de *Pelisson*, dans les Oraisons Funébres de *Bossu*, & dans celles de *Flechier*. Les belles Traductions d'*Ablancourt*, de *Vaugelas*, & de plusieurs autres, temoignent que la Langue Française a un genie éminent qui atteint & qui penetre dans toutes les Langues. Elles ne font rien perdre à l'Original, & quelquefois elles l'élevent, semblables à ces grands Peintres, qui trouvent parfaitement la ressemblance, & qui la peignent en beau. *Lucien* y parle mieux François que Grec, & *Tacite* y est plus clair & plus intelligible qu'en Latin. *Ciceron* trouveroit nostre François aussi beau dans ses Offices, que nous y trouvons belle sa Latinité. *Quinte Curce* est un Chef d'œuvre en François, il n'est pas moins

E 5.

charmant qu'en Latin, quoy qu'on ait dit qu'Alphonse, Roy d'Aragon, guerit d'une grande maladie en lisant. Ces illustres Interpretes qui ont le talent de soutenir le relief des Anciens, font paroistre la Langue Françoise dans un lustre qui est également beau par tout.

Si elle est merveilleuse dans la Prose, elle ne l'est pas moins dans les Vers. La Tragedie Françoise est aussi passionnée dans Corneille & dans Racine, que la Tragedie Grecque le peut estre dans Sophocle & dans Euripide. Le caractere Comique sur le ridicule des gens, est parfait dans Moliere. Les Satyres de Despreaux qui decouvrent finement les foiblesses de l'homme, & qui s'en expriment avec des termes precis & tournez noblement, ne sont pas inferieures aux Satyres d'Horace. Les Fables de la Fontaine, dont les

images sont si naturelles & si ingénieusement touchées , disputent le prix à toutes les Fables. Il y a dans tous ces Ouvrages , des tours d'expression & des manières fines , qui ne le cèdent point à l'atticisme des Grecs , & à l'urbanité des Romains. Pour le stile galant , soit en Prose, soit en Vers, il ne peut être plus galant , ny plaire davantage qu'il plaît dans Voiture , tant il y a de sel & de graces.

La Langue Françoisse n'a pas toujours ces avantages ; mais au contraire des Femmes , qui n'ont de beauté que dans la jeunesse , & qui la perdent avec les années, elle avoit des rides étant jeune , & à mesure qu'elle s'est avancée en âge, elle est embellie, & ses traits ont augmenté. Elle est à présent dans son embonpoint & dans son éclat ; les Remarques de Vaugelas , & de Bou-

hours, & le Recueil des mots usitez, des phrases châtiées, des regles severes des figures chastes, & de l'usage approuvé, Ouvrage digne de l'Academie, ont achevé la correction de la Langue Françoise. L'Epoque en est illustre. L'Epoque de l'elegance & du stile fleury de la Langue Hebraïque, se marque au siecle de Salomon; ce Prince si heureux & si éclairé, à qui le Ciel, dans une profonde paix, ouvrit les tresors de la sagesse. L'Epoque de la force & de la gravité de la Langue Grecque est des temps des conquestes d'Alexandre, qui avoit auprès de luy Aristote, l'heritier des lumieres & de la sagesse de Platon & de Socrate, trois grands Philosophes de la Grece, plus à estimer que toutes ses Divinitez. L'Epoque de la majesté & de la perfection de la Langue Latine, est sous l'Empire d'Auguste,

*admirateur de l'élégance de Cicéron,
 & jaloux des Muses de Virgile &
 d'Homere. Auteurs incomparables.
 L'époque de la pureté & de la beau-
 té de la Langue Française, n'est pas
 moins celebre. Elle se rencontre sous
 le regne de Louis le Grand, que son
 puissant genie, & le cours triom-
 phant de ses armes remplissent d'é-
 venemens merveilleux. Ce grand Roy
 parle luy mesme si bien & si juste,
 que son exemple suffiroit seul pour
 justifier que la Langue Française est
 auourd huy parvenue au point de sa
 maturité. & au période de sa gloire.
 C'est, Monsieur, tout ce que j'avois
 fait dessein de répondre. à vostre Let-
 tre. Je suis, &c.*

Il est temps de vous parler des
 Machines infernales qui ont fait
 tant de bruit, & si peu d'effet.
 C'estoit une des ressources du

Prince d'Orange , pour abîmer la France. Elles ont paru devant toutes les Villes de nos Costes, mais elles n'ont fait que casser des vitres à S. Malo , & fuir devant Brest. Dieppe les a veuës sauter en l'air inutilement , son malheur estant venu d'une autre cause Elles se sont promenées devant le Havre de Grace , d'où elles ont fait une retraite honteuse. Les Ennemis ont crû qu'elles seroient plus heureuses devant Dunkerque , & c'est où elles ont reçu le plus grand affront , deux de leurs plus formidables ayant seulement servi de divertissement aux Princes , qui les apprehendant peu , estoient allez pour en voir l'effet. Enfin elles sont venuës se faire voir devant Calais , d'où après avoir esté saluées d'un grand nombre

de coups canon , elles se sont retirées en Angleterre , où leurs poudres s'éventeront pendant l'hiver.

Je vous envoie le dessein d'une de celles qui estoient destinées , pour brûler la teste des Jettées de Dunkerque. Voicy l'explication des chiffres qui sont marquez dans la planche que j'ay fait graver.

1. Le fond de calle rempli de sable limonneux , afin de donner plus de force aux poudres.

2. Premier pont d'un pied & demy d'épaisseur.

3. Quinze milliers de poudre.

4. Second pont fait en coffre, qui avoit un pied & demy de vuide , & qui estoit rempli de cailloux du poids de quinze à vingt livres chacun.

5. Trois cens cinquante bom-

bes , & cinquante Carcasses, qui estoient sur le mesme pont.

6. Troisième pont d'un demi-pied d'épaisseur.

7. Deux cens cinquante barils de cercles de fer , remplis de grenades goudronnées , & cinquante machines de fer ayant des pointes pour s'attacher sur le bois où elles tomberoient , & remplis d'une composition de poix goudronnée , de souphre , & d'eau de vie. Ces machines sont marquées par la lettre A.

8. L'ais qui couvre la Machine pour empêcher les amorces de brûler.

9. Le canal qui conduit le feu aux amorces & aux poudres.

Cette Machine avoit trente-quatre pieds de Rinlande de longueur ; elle avoit huit pieds de hauteur , & prenoit neuf-pieds d'eau.

En quel que nombre que soient les Relations de Perse, de Turquie, de la Chine, & des autres Estats d'une aussi vaste étendue les dernières qui en paroissent ont toujours quelque chose de nouveau qui ne se trouve point dans les autres. Vous le remarquerez dans une Relation de *l'Etat present du Royaume de Perse*, qui se vend depuis peu chez le sieur de Luynes à la Justice, & chez le sieur Brunet, dans la grande Salle du Palais, au Mercure Galant. Elle est faite par M. Sanson Missionnaire Apostolique envoyé en Perse en 1683. où il a demeuré pendant trois ans & huit mois, en divers temps ayant exercé la Mission dans les Royaumes circonvoisins de ce vaste Estat, d'où il est revenu depuis peu pour presenter au

Roy une lettre de Soliman , presentement Roy de Perse. Sa Majesté luy a ordonné de recueillir ce qu'il avoit de Memoires touchant ce superbe Empire. Il a executé les ordres de ce Monarque , & c'est dequoy est composé le livre dont je vous parle. Il n'a traité uniquement que de l'Estat present de Perse, sans rien dire de ce que cet Etat a esté dans les siècles precedens, & sans rien rapporter des diverses revolutions qui l'ont fait changer tant de fois de face. Il parle seulement de la personne du Roy , du nombre & des emplois de ses principaux Officiers , de la magnificence de ses Divertissemens de ses Finances , & de ses Armées. Il passe de là au Gouvernement Politique, à l'autorité de ce Monarque , à son Con-

GALANT. 119

seil d'Estat , au pouvoir des Eunuques, à l'ordre établi dans les Gouvernemens des Provinces, & à la maniere dont ils se conduisent avec les Peuples. Il fait voir comment ils administrent la Justice Seculiere, & celle que nous appellerions Ecclesiastique.

Le Sieur Brunet debite depuis peu la seconde edition du livre intitulé *Arlequiniana*, ou les bons Mots, les Histoires plaisantes, & les agreables recueils de conversations d'*Arlequin*. Quelque bon que soit un livre, il est difficile d'assurer s'il est trouvé tel par le Public, mais après un grand debit & plusieurs editions, personne ne peut disconvenir, à moins d'estre d'un sentiment particulier, & de vouloir passer pour Misantrope, qu'il n'ait eu

l'avantage de luy plaire. Les mesmes raisons prouvent la bonté des Lettres sur toutes sortes de suiets, avec des avis sur la maniere de les écrire. La dernière Edition, qui est augmentée d'un grand nombre de Preceptes, & de Lettres, se vend chez le Sr Guignard à l'entrée de la grande Salle du Palais, à l'Image Saint Jean, & chez le Sr Brunet.

Les petites Histoires ayant pris depuis peu la place des Romans ; qui lassoient l'impatience Françoisse, malgré les grandes beautez dont ils estoient remplis, il en paroist une depuis peu chez le Sr de Luynes, intitulée *Ildegerte, Reyne de Norvège*. Ce livre pouvant estre lu en quelques heures, je ne vous en fais aucun détail, afin que vous puissiez, en le lisant, jouir

du plaisir de la surprise.

Je vous envoie un Madrigal de Mademoiselle l'Heritier, qui s'estant trouvée depuis dans le Diocese de M. l'Evesque de Bayeux, a esté si édiflée des grandes vertus de ce Prelat, & du zele qu'il fait paroistre pour la Religion & pour l'Estat, en toutes sortes d'occasions, qu'elle a cru devoir employer sa Muse à les celebrer. Sa charité pour les malheureux n'a point eu de bornes & malgré la disette de l'année, il n'y a presque personne qui ait souffert dans toute l'étendue de son Diocese.

A M. L'EVEQUE
de Bayeux.

DE l'illustre Nesmond le fortuné
Troupeau

*De la fureur des Loups n'est jamais
le partage ,*

*Guidé par un Pasteur si sage ,
Que son sort est doux , qu'il est
beau !*

*Ce Pasteur des Vertus est un brillant
flambeau ;*

*Modeste , liberal , assidu dans les
Temples ,*

*Il donne à ses Brebis les plus tou-
chans exemples*

De candeur & de piété ,

*Et par mille actions d'éternelle
memoire ,*

*Où règne la sagesse ainsi que la
bonté*

On le voit acquérir la gloire

D'une double immortalité.

La mesme Mademoiselle l'He-
ritier fit cet autre Madrigal dans
le temps que les armes du Roy
soumirent Gironne.

SUR LA PRISE
de Palamos & de Gironne.

Humble aux pieds des Autels ,
Et fier dans les Batailles ,
On voit l'intrepide Noailles
Imiter son auguste Roy.
Al'orgueilleuse Espagne il va don-
ner la loy
Mille Etendarts conquis , Palamos
Et Gironne ,
De lauriers immortels luy font une
Couronne ,
Son bras portant par tout la terreur
Et l'effroy ,
Va soumettre à Louis les murs de
Barcelone ;
Et les braves Guerriers , qui sur le
sein des eaux ,
Guidez par Neptune Et Pellone ,
Firent cent Et cent fois triompher
nos Vaisseaux ,

Vont briller à leur tour d'une nouvelle gloire.

Que de Palmes encor pour nostre grand Héros !

Il combat pour le Ciel : mais aussi la Victoire

Le couronne toujours sur la terre & les flots.

Il s'est fait dehtis peu de temps un Mariage entre deux personnes qui ne songeoient à rien moins qu'à s'épouser , & il s'est fait par des raisons si contraires à ce que portoient les apparences , que leur nouveauté m'engage à vous faire part de cette aventure. Une jeune Demoiselle toute aimable , ayant le teint vif & fort brillant , & tous les traits assez reguliers pour se distinguer parmy les belles Personnes , prit sans devenir

venir coquette, des airs du monde si insinuans , qu'il estoit difficile de la voir sans prendre pour elle ce je ne sçay quoy qui approche de l'amour. Elle avoit une Mere habile & sage dont les conseils regloient sa conduite & son entiere soumission à ses volontezez estant une marque de l'application qu'elle auroit toujours à bien remplir ses devoirs, luy gaignoit l'estime de tous ceux qui luy rendoient quelques soins. Son esprit estoit vif & penetrant, & sa conversation des plus agreables. Avec de semblables qualitez, vous pouvez juger qu'elle eut un fort grand nombre d'Amans. Entre ceux qui s'attachent à elle, un Cavalier extrêmement riche parut des plus empressez. Il n'estoit pas si bien fait que quelques autres, & son

Octob. 1694.

F

air n'imposoit pas , mais il reparoit par son grãd bien ce qui luy manquoit du costé de la nature. Il estoit d'ailleurs d'une humeur douce & fort complaisante , & la Belle avoit tout sujet de se flater qu'elle vivroit heureuse avec lui. Comme son cœur n'avoit jamais eu d'attachement , il estoit capable de recevoir toutes les impressions que ses interets pourroient l'obliger à prendre. Ainsi par le conseil de sa Mere , à qui il estoit fort naturel de souhaiter de voir sa Fille opulente, elle eut pour luy des égards particuliers , qui le rendirent bientôt le plus amoureux de tous les hommes. Elle fut plus modérée dans ses sentimens , & avant que de répondre à sa passion , elle voulut éprouver si elle n'estoit

point l'effet de ces desirs violent qui commencent à languir si-tost qu'ils sont satisfaits. Cette passion qui de jour en jour prenoit de nouvelles forces l'ayant contraint de se declarer, & cette aimable personne, aussi raisonnable que charmante, ne voulant devoir son cœur qu'à la forte estime qu'il auroit pour elle, & qui seule pouvoit rendre son amour durable, elle luy representa qu'il ne voyoit pas qu'il nuisoit à sa fortune en prenant de l'attachement pour elle; que comme la sienne estoit mediocre, il luy feroit aisé de trouver ailleurs des avantages beaucoup plus considerables, & qu'il devoit prendre garde, que si après l'avoir épousée il arrivoit qu'il s'en repentist, dans le temps qu'elle

F 2

se feroit abandonnée à tout ce que son devoir & son inclination auroient pû exiger d'elle, il la mettroit dans un estat déplorable, d'où la sincerité qu'elle luy marquoit meritoit bien qu'il la garantist. Des sentimens si honnestes & si genereux ne firent qu'augmenter la violence de ce qu'il sentoit pour elle. Il y avoit déjà quatre mois qu'ils se voyoient, lors qu'un procès des plus importans rendit la presence du Cavalier necessaire dans une Province fort éloignée. Cela l'obligea de presser la belle de l'épouser, afin qu'elle pust l'accompagner dans ce long voyage, qu'il ne fust point privé pendant un longtems de la douceur de la voir, qu'il disoit estre pour luy le plus grand de tous les biens. Comme elle ne se

sentoit encore touchée que tres foiblement , & qu'elle ne vouloit se marier que pour estre heureuse, elle luy dit qu'afin qu'il sçeust mieux à quoy il estoit resolu de s'engager , il devoit laisser les choses en l'estat où elles estoient , jusqu'à son retour de la Province ; que l'amour grossissant toujours les objets par la presence , le merite qu'il trouvoit en elle en la voïant tous les jours, diminueroit peut-estre beaucoup quand il seroit longtemps sans la voir , & qu'il estoit de ses interets de s'assurer par l'éloignement si la passion qu'un peu de beauté avoit eu la force de luy inspirer , n'avoit point fait de surprise à sa raison. Le Cavalier eut peine à s'accommoder du retardement , mais elle demeura ferme à exiger de luy

cette rude épreuve , & il fut obligé de se contenter de l'assurance qu'elle luy donna que quelque party qui se pust offrir pendant son absence , on n'en contenteroit aucune proposition à son préjudice. La Mere fit ce qu'elle put pour faire conclurre le mariage avant son départ , & remontra à sa Fille, qu'il y avoit beaucoup d'imprudence à risquer une fortune qui luy pouvoit échapper, si quelque personne aimable que le Cavalier rencontreroit, pouvoit réüssir à luy donner de l'amour. La Belle luy répondit que s'il estoit capable d'un tel changement , il valoit mieux avoir ce chagrin à essuyer que de s'exposer à luy voir prendre du dégoust pour elle quand elle seroit sa femme ; que luy voulant donner son cœur tout

entier , elle ne pouvoit trop éprouver si le sien estoit véritablement à elle , & que de l'humeur dont elle estoit quand il n'y auroit que du bien à perdre, il luy seroit aisé de s'en consoler. Le Cavalier la quitta, & alla mettre ordre à ses affaires. Il eut soin de luy écrire souvent, & il parut par ses lettres que l'absence ne faisoit que l'enflammer encore davantage. Cette exactitude à luy rendre compte de ce qu'il faisoit , & à luy donner les plus fortes assurances d'une vive passion, l'obligerent de s'abandonner insensiblement aux sentimens de reconnoissance & de tendresse , qu'elle devoit à un homme qui n'oublioit rien de ce qui pouvoit le faire aimer. Il revint plus amoureux qu'il n'estoit parti , & la Belle qu'une ab-

sence de six mois avoit convaincuë d'un parfait attachement , n'eut aucune peine à luy témoigner que la possession de son cœur estoit la chose du monde qui luy faisoit le plus de plaisir. L'union se trouvant déjà si forte, les desirs du Cavalier n'eurent plus d'obstacle. Le mariage se fit avec des avantages si grands pour la Belle , que quand elle n'auroit pas éprouvé sa passion depuis si longtemps, elle n'en eust pu douter , après le soin qu'il prenoit de luy assurer un bien tres-considérable s'il arrivoit qu'il mourust. Cette dernière marque d'un amour sincere la toucha sensiblement. Elle l'aima avec une passion aussi violente que la sienne l'avoit esté jusques-là, & n'eut en vuë que ce qui pouvoit luy plaire. Ses complaisances allèrent

jusques à l'excez, & il ne formoit aucuns desirs qui ne fussent prévenus quand elle pouvoit les deviner. Amans dans le mariage ils n'y trouvoient aucune amertume, & pendant deux ans la Belle fortement touchée des bontez de son Mary, eut sujet de se tenir la plus heureuse personne du monde; mais enfin le Cavalier laissa peu à peu diminuer sa tendresse. L'habitude d'estre aimé luy rendit cette douceur moins sensible, & un amour qui luy estoit deu, cessa d'avoir des charmes pour luy. La Belle ne se fut pas plutôt aperceue de son refroidissement, que sans luy en faire aucune plainte, elle redoubla ses soins pour regagner dans son cœur ce qu'elle craignoit d'y avoir perdu. Il garda toujours de grandes

F 5

honnestetez, mais tous les soins qu'elle prit, & toutes ses complaisances ne pûrent luy redonner sa premiere ardeur. Il s'ennuoyoit auprès d'elle, luy faisoit secret de mille choses, & ne se trouvoit jamais dans une situation plus agreable que quand il estoit ailleurs. Le déplaisir qu'elle en eut la fit recourir aux larmes & aux soupirs, qu'elle employa inutilement. Il en parut peu touché, & les reproches qu'elle osa luy faire, quoy que doux & raisonnables, n'eurent aucun autre effet, que de faire naistre entre eux certains differens, qui estoient souvent suivis d'un peu d'aigreur du Cavalier. Il luy disoit quelquefois qu'elle avoit tort de se plaindre, puis qu'il estoit vray qu'il l'aimoit toujours, & qu'elle en de-

voit estre convaincuë par la liberté qu'il luy donnoit de se choisir toutes sortes de plaisirs, ne luy défendant ny le Jeu, ny l'Opera, ny la promenade. Ces permissions ne pouvoient suffire pour la rendre heureuse. Elle s'estoit accoutumée à l'aimer avec toute la tendresse que l'on peut avoir pour une personne dont on fait le seul plaisir de sa vie. Elle eust voulu estre aimée de mesme, & les attachemens qu'il prenoit chez quelques Dames, où il se monroit toujours de belle humeur, ne luy apprennoient que trop qu'il avoit le cœur usé pour elle. Alors elle comprit avec une douleur incroyable, qu'il est impossible qu'une violente passion soit de durée; & que quand il s'agit de mariage, beaucoup d'estime est à

préferer à beaucoup d'amour. Ce changement où elle s'estoit d'autant moins attenduë, qu'elle avoit fait toutes les épreuves nécessaires pour estre certaine qu'elle possèdoit le cœur du Cavalier, la mit dans une langueur qui la reduisit à l'extremité. Sa beauté diminua; son teint perdit la vivacité charmante qui fraploit tous ceux qui la voyoient, & après avoir passé une année entière dans un abattement qu'on ne sçauroit concevoir, les chagrins qui la rongeoient, & qu'elle tenoit renfermez en elle-mesme, pour ne se pas donner en spectacle par l'éclat, luy auroient causé la mort si celle de son Mary ne fust pas arrivée inopinément. Il est aisé de s'imaginer que cette perte luy fut beaucoup moins sensible, qu'elle ne l'auroit esté

s'il luy eust toujours donné les mesmes marques d'amour. Elle se servit de sa raison , & après s'estre soumise autant qu'elle y estoit obligée , aux loix de la bien-seance, elle reprit du goust pour la vie , & fut sensible au plaisir de voir ses Amis. Elle avoit beaucoup de bien, & elle en sçavoit user d'une maniere agreable. Ainsi comme elle vivoit contente , & dans une indépendance qui fait le bonheur des personnes sages , sa beauté revint en peu de temps , & elle parut d'autant plus aimable, que les agrémens de sa personne estoient soutenus de beaucoup d'esprit. On la rechercha de tous costez , tant hommes que femmes , & le temps du deuil ne fut pas plûtoſt passé , que voulant bien recevoir du monde ,

elle se vit une grosse Cour. La sagesse de sa conduite luy attira de grandes loüanges. Elle recevoit tous ceux qui venoient chez elle avec des manieres honnestes & insinuanes , mais sans aucune de ces distinctions particulieres , qui en faisant des jaloux , nuisent à la reputation des Femmes , & donnent lieu de penser qu'elles se sont laissé entamer le cœur. Elle connoissoit parfaitement le merite de chacun , mais personne n'avoit sujet de se plaindre sur la preference , & on ne pouvoit s'apercevoir que son panchant l'entraînast d'aucun côté. Enfin un Gentilhomme tres spirituel & tres bien fait , & qui s'estoit attaché des premiers à luy rendre quelques soins , fut si charmé d'elle , qu'il resolut de s'en

faire aimer. Il y réussit par ses complaisances , & par des sentimens de droiture , qui font toujours leur effet quand ils sont connus. Elle trouvoit en lui un esprit solide, & toutes les qualitez qu'elle pouvoit souhaiter pour luy accorder sa confiance , & afin de l'empêcher de porter ses vûes plus loin qu'elle ne vouloit, elle jugea-à propos de le prévenir sur la declaration qu'il eust pû luy faire , & luy avoüa qu'elle remarquoit depuis quelque temps qu'il s'appliquoit à chercher tout ce qui pouvoit luy être agreable ; sur quoi elle se croyoit obligée de l'avertir que s'il se bornoit à son amitié elle se sentoit dans des dispositions dont il auroit lieu d'estre content , mais que s'il se permettoit une esperance plus

forte , elle estoit bien aise de luy dire , que quoy qu'il eust tout ce qu'il falloit pour autoriser ses prétentions , il alloit s'embarasser le cœur inutilement , pusu'il n'estoit rien au monde qui pust la porter à un second mariage. Cela fut dit d'un ton si déterminé que le Gentilhomme se trouvant heureux de voir ses soins agréez sous le nom d'Amy , ne poussa pas la chose plus loin Il l'assura qu'il n'aspireroit jamais à une autre qualité , & les assiduez luy estant permises , il ne douta point qu'avec le temps il ne l'engageast , sans qu'elle s'en apperçust , à prendre pour luy les sentimens qu'il avoit pour elle. Pour mieux l'ébloüir il l'applaudissoit souvent sur la resolution où elle estoit de demeurer toujours

Veuve. Il luy disoit mesme quelquefois , que c'estoit avec raison qu'elle craignoit les chagrins qui sont attachez au mariage , & en luy ostant par là tout sujet de défiance , il l'accoustuma si bien à luy découvrir ce qu'elle avoit de plus caché dans le cœur , qu'il s'en rendit maistre en quelque sorte. Quand il fut bien assuré que le plaisir de le voir luy estoit assez sensible pour n'y pouvoir renoncer sans peine , il s'échapa de temps en temps à luy dire , que quoy que le mariage eust ses dégousts , leur amitié estoit si tendre & si éprouvée , qu'ils se pourroient épouser , sans rien apprehender de fâcheux. La Dame luy répondoit en riant qu'il estoit la dupe de ses sentimens , & que tout honneste

homme qu'il estoit , & quelque forte amitié qu'il luy eust jurée, il cesseroit de l'aimer si elle avoit la foiblesse de vouloir bien devenir sa femme. Il luy jura mille fois que son cœur seroit inébranlable , & reprit si souvent cette matiere, que la Dame se défiant d'elle mesme s'il continuoit de luy parler sur le mesme ton , commença à s'examiner serieusement. Elle sentoît que l'aimant plus qu'elle n'avoit pensé , non-seulement il luy seroit impossible de se priver de la satisfaction de le voir, mais que mesme il pourroit assez sur son esprit pour luy arracher le consentement qu'il souhaitoit. Cependant elle ne pouvoit songer au chagrin qui luy paroissoit inévitable , après ce qui luy estoit déjà arrivé , sans se re-

procher, un aveuglement qu'il luy feroit honteux de se pardonner. Le peril où elle estoit luy estant connu, elle resva à tous les moyens qui l'en pouvoient garantir, & resoluë, quoy qu'il pust luy en coûter, de ne s'exposer jamais à voir l'amitié du Gentilhomme se refroidir par sa faute, elle en trouva un fort violent, mais qui la mettoit en sureté. Un jour qu'il la pressoit plus qu'à l'ordinaire de se vouloir déclarer, elle luy dit que luy connoissant de tres-belles qualitez, elle ne balanceroit pas à le preferer à tous les hommes; si elle n'estoit certaine que le mariage diminueroit sa tendresse, ce qui la mettroit au desespoir; qu'elle vouloit qu'il l'aimast toujours, & que pour estre hors d'estat de l'épouser, & par

consequent de perdre ce qu'elle croyoit avoir gagné dans son cœur , elle alloit donner parole à un Officier fort considerable dans la robe , qu'il sçavoit luy avoir fait faire des propositions fort avantageuses. Le Gentilhomme s'estant écrié sur l'injustice qu'elle songeoit à luy faire, elle répondit que n'ayant jamais esté aimée de cet Officier , il luy suffiroit qu'il l'estimast pour estre contente , & qu'une femme d'honneur faisoit toujours son devoir sans peine , mais qu'après tant de tendres marques d'amitié qu'elle avoit reçues du Gentilhomme , il faudroit, si elle pouvoit consentir à l'épouser, qu'il luy en donnast encore de plus fortes sans que jamais il y arrivast la moindre diminution ; & que c'estoit une

chose entièrement impossible. Il n'y eut rien que le Gentilhomme n'employast pour luy faire changer le dessein de se donner à un autre. Elle n'y trouva qu'un expedient qui dépendoit de luy seul. Il promit tout, pourveu qu'on n'exigeast pas de luy qu'il cesseroit de la voir. La réponse fut que loin de vouloir l'engager à une chose dont elle auroit autant à souffrir que luy, elle prétendoit se faire encore une obligation plus précise de le voir toujours. L'expedient fut d'épouser sa Sœur, à qui elle vouloit assurer son bien en faveur du mariage. Cette Sœur estoit jeune, bien faite, d'un esprit fort doux & comme elle avoit peu vû le monde, il luy pouvoit donner les impressions qui luy conviendroient le

mieux. Il rejetta quelque temps cette proposition, mais voyant que la Dame s'obstinoit, malgré tout ce qu'il put dire, à luy vouloir faire épouser sa Sœur, s'il ne vouloit pas qu'elle se mariaſt elle-mefme, il aima mieux prendre le premier party, & le mariage ſe fit il y a trois mois.

Je vous ay dit bien des fois que nous vivons ſous un regne où le vray merite n'eſt jamais ſans recompenſe. Les Lettres de Nobleſſe que le Roy vient de donner à M. le Chevalier Bart, en ſont une preuve convaincante. Elles contiennent un détail fort curieux de tous les ſervices qu'il a rendus à la France, depuis plus de vingt années, & vous ſerez ſupriſe de voir combien un ſeul homme a fait de tort à nos Ennemis.

LOVIS par la grace de Dieu
Roy de France & de Navarre;
A tous presens & à venir, Salut.
Comme il n'y a point de moyen plus
assuré pour entretenir l'emulation
dans le cœur des Officiers qui sont
employez pour nostre service, & pour
les exciter à faire des actions écla-
tantes, que de récompenser ceux qui
se sont signalez dans les commande-
mens que nous leur avons confiez, &
de les distinguer par des marques
glorieuses qui puissent passer jusques
à leur posterité, Nous avons par ces
considerations accordé des Lettres de
noblesse à ceux de nos Officiers qui
se sont rendus les plus recommanda-
bles; mais de tous les Officiers qui
ont merité cet honneur, nous n'en
trouvons point qui s'en soit rendu
plus digne que nostre cher & bien
amé le Sr Jean Bart, Chevalier de

*nostre Ordre militaire de S. Louis ;
 Capitaine de Marine , commandant
 actuellement une Escadre de nos
 Vaisseaux de guerre , tant par l'an-
 cienneté de ses services , que par la
 qualité de ses actions, & de ses bles-
 sures ; puis qu'en 1675. ayant le com-
 mandement d'une Galiole armée en
 course, & montée seulement de deux
 pieces de Canon , & de trente six
 hommes , il enleva à l'abordage de-
 vant le Texel une Fregate de dix-
 huit Canons, & de soixante cinq hom-
 mes ; venant d'Espagne. En 1676.
 ayant eu le commandement de la
 Fregate la Royale, armée en course,
 & montée de dix pieces de Canon ,
 il prit une Fregate Hollandoise nom-
 mée , l'Esperance, de douze Canons,
 qui seroit de convoy de Hollande à
 Hambourg ; ensuite de quoy estant
 allé croiser, contre la pensée desdits
 Hollandois, il en détruisit 670. après
 avoir*

avoir battu deux Convois , dont il en enleva un , monté de 18. pieces de Canon , nommé la Bergere. En 1677, commandant la Fregate la Palme , montée de 18. Canons , il enleva après trois heures d'un combat tres-opiniâtre, la Fregate le Suanebourg , montée de 24. Canons , servant de convoi de Hollande en Angleterre , & prit seize Vaisseaux Marchands , quoy qu'il eust eu plus de cent hommes morts ou blessez. Au mois de Septembre de la mesme année ; commandant ladite Fregate la Palme , il prit à l'abordage un Vaisseau Hollandois nommé le Neptune , de 36. Canons , quoyque beaucoup plus fort en Artillerie que ladite Fregate ; en consideration de quoy Nous luy donnâmes une Medaille & une ebaïsne d'or. Au mois de Mars 1678. ayant le commandement de la Fregate le Dauphin , de 14. Canons.

Octob. 1694. G

nous, & ayant fait rencontre d'un Vaisseau de guerre Hollandois nommé le Schedain, monté de 32. canons; servant de Garde. coste devant le Texel, ce Vaisseau ayant voulu l'enlever, il combatit avec tant de valeur qu'il le prit à l'abordage, & reçut plusieurs blessures en cette occasion. Il prit pendant le reste de cette année trois Corsaires d'Ostende, & depuis ladite année 1678. jusques à la Paix, arrivée en il coula bas, fit échouer, brûla, & amena au Port de Dunkerque un grand nombre de Navires Espagnols, dont les Registres de ladite Ville sont chargés. La Paix estant survenue, ses belles actions nous convierent à le prendre à nostre service, & luy ayant donné le commandement de la Fregate la Vipere de 14. Canons, pour croiser contre les Saltins, il en prit un de seize canons & de cent cinquante hom-

mes. La guerre estant declarée contre l'Espagne, nous luy donnâmes le commandement de la Fregate la Serpente, avec laquelle il prit un Vaisseau où il y avoit trois cens cinquante Soldats Espagnols; ensuite de quoy ayant eu ordre de s'embarquer avec le Sr d'Amblimont, sur le Vaisseau le Modéré, pour la Campagne de Cadix, il contribua à enlever deux Vaisseaux de guerre Espagnols, dans laquelle occasion il fut blessé à la cuisse d'un coup d'éclat. Enfin, la guerre qui est allumée aujourd'hui estant survenue, il eut le commandement de la Fregate la Railleuse de seize Canons, avec laquelle il a fait beaucoup de prises considerables. Il fut blessé mesme tres-dangerusement en escortant par nôtre ordre une flotte de Navires Marchands du Hayre à Brest. En 1690.

commandant le Vaisseau l'*Alcion* de 36. Canons , il détruisit la *Pesche*, & coula bas plusieurs *Pescheurs* Hollandois. Il prit en venant à *Dunkerque* deux Vaisseaux qui portoient en *Angleterre* quatre cent cinquante Soldats *Danois* ; ensuite de quoy il fut à *Brest* , & de là en *Irlande* , sous les ordres du feu *Sr d'Amfreville* , lors *Lieutenant General* en nos Armées Navales ; & ensuite servant dans la *Manche* , il eut ordre après la défaite de l'Armée Angloise & Hollandoise , d'aller à l'*Elbe* chercher deux Navires que nous avions fait charger de cuivre , poudres , armes , & autres munitions de guerre ; & ayant eu avis de *Hambourg* que les Vaisseaux n'estoient pas prests , il alla croiser pendant quinze jours. Il rencontra pour quarante cinq mille écus de Navires revenant de la *Pesche* de la *Ba-*

leine, & ramena lesdites rançons à Dunkerque. En 1692. ayant eu le commandement de sept Fregates & d'un Brûlot, trente deux Vaisseaux de guerre Anglois & Hollandois bloquerent le Port de ladite Ville de Dunkerque, mais il trouva le moyen de passer, & le lendemain il enleva quatre Vaisseaux Anglois richement chargés, qui alloient en Moscovie. Ensuite il alla brûler quatre vingt six Bastimens, tant Navires qu'autres Vaisseaux marchands; & ayant fait descente vers Newcastle, il brûla environ deux cens maisons; & amena à Dunkerque pour cinq cens mille écus de prises. Sur la fin de ladite année 1692. ayant esté croiser au Nort avec trois de nos Vaisseaux, il fit rencontre d'une flotte Hollandoise venant de la Mer Baltique, chargée de bled, escortée par trois Na-

vires de guerre , il âttaqua ces Convois , & en prit un , après avoir mis les deux autres en fuite. Il prit seize Vaisseaux de ladite flote chargez de bled , seigle , orge , goudron , & autre marchandise , qu'il amena à Dunkerque. En 1693. ayant eu le commandement du Vaisseau le Glorieux , de 66. Canons , pour servir dans nostre Armée Navale , qui estoit pour lors commandée par nostre Cousin l'Amiral de Tourville , qui surprit la flote de Smirne , & s'estant trouvé separé de ladite Armée & ayant rencontré proche de Faro six Navires Hollandois , sçavoir un de 50. & les autres de 44 36 28. 26. & 24 Canons tous richement chargez , il les fit échouer & bruler ensuite ; après quoy ayant desarmé à Toulon , il se rendit à Dunkerque , suivant nos ordres , & il partit pour VVleker , où il eut le

commandement de six de nos Vaisseaux , pour amener en France une flotte chargée de bled , qu'il conduisit heureusement à DunKerque , quoy que les Anglois & les Hollandois eussent de grosses Escadres en mer pour l'empêcher. Enfin estant party le 26. Juin de la presente année 1694. avec les mesmes six Vaisseaux de guerre pour , aller chercher une flotte de bled à VVleker , cette flotte qui estoit partie dudit lieu au nombre de cent & quelques voiles , sous l'escorte de trois Vaisseaux Danois & Suedois , fut rencontrée entre le Texel & le Fly , par le Contre Amiral de Frise. Le S. Hidde qui commandoit. une Escadre , composée de huit Vaisseaux de guerre , s'estoit déjà emparé de ladite flotte ; mais le lendemain le Sr Bart le rencontra à la hauteur du Texel , & comme il s'agissoit de faire une action aussi

éclatante qu'utile pour le bien de
nostre service, & le soulagement de
nos Sujets, il prit la resolution de
les combattre, quoy qu'inférieur en
nombre & en artillerie, & ayant
abordé le Contre-Amiral, il l'enleva,
aussi bien que deux autres, qui fu-
rent enlevés par les autres de l'Esca-
dre dont nous luy avions confié le com-
mandement, & ainsi il se rendit
maître des Bastimens dont ils s'es-
toient déjà emparés, & il conduisit
à Dunkerque les Vaisseaux chargez
de bled qui estoient destinez pour la-
dite Ville, avec les trois Vaisseaux
de guerre Hollandois, qui ont esté
pris en cette occasion, montez, l'un
de 58. pieces de Canon, l'autre de
52. & le troisiéme de 34. Vne
action si distinguée jointe à plusieurs
autres qui l'ont signalé par tant de
fameux exploits, nous convient à
luy donner des marques de l'estime

que nous faisons de sa personne, & de la satisfaction que nous avons de ses services, en l'honorant du titre de Noblesse, afin d'augmenter, s'il est possible, l'ardeur qu'il a de se signaler, & de donner en mesme temps de l'émulation à nos autres Officiers de Marine, & l'envie de l'imiter, dans l'esperance de s'acquiescer & à leur famille un semblable honneur. A ces causes, voulant reconnoître les services importans dudit S. Bart par des marques de distinction, qui fassent connoître à la posterité la consideration particuliere que nous avons pour sa valeur, qu'il a toujours conduite avec tant d'avantage pour le succès des entreprises qu'il a faites pour nostre service, de nostre grace speciale, pleine puissance & autorité royale, nous avons ennobly, & ennoblissons par ces presentes, signées de nostre main,

ledit Sr Iean Bart ; ensemble ses En-
 fans, posterité & lignée, tant masles
 que femelles, nez & à naistre en
 legitime mariage, que nous avons
 docoré & decorons du titre & qua-
 lité de Gentilhomme. Voulons &
 nous plaist qu'ils soient dorenavant
 tenus, comptez & reputez pour
 Nobles & Gentilshommes, en tous
 actes & endroits, tant en Iugemens
 que dehors, & qu'ils se puissent dire
 & qualifier Ecuyers, & puissent
 parvenir à tous degrez de Chevalerie
 titres, qualitez, & autres dignitez
 de nostre Royaume, acquerir, tenir
 & posseder tous Fiefs, terres Nobles
 & Seigneuries, de quelque nom,
 titre, qualité, & nature qu'ils pui-
 sent estre, jouir de tous les honneurs,
 prerogatives, privileges, franchises,
 libertez, exemptions, & immunitiez
 dont jouissent les autres Gentilshommes.

de nostre Royaume , comme s'ils estoient d'ancienne & noble race , tant qu'ils vivront noblement, & ne feront acte dérogeant ; permettant audit Sr Bart & à sa posterité , de porter les Ecuillons & Armuriers timbrées , telles qu'elles sont cy-empres , avec faculté de charger l'écuillon de ses Armes d'une Fleur de lys d'or à fonds d'azur, que nous luy avons concédée & conce dons par ces Presentes, en memoire & consideration de ses signalez services , & icelles faire peindre , graver, & insculper en ses Maisons , Terres, & Seigneuries à luy appartenantes , ainsi que bon luy semblera , sans que pour raison de ce , il soit tenu de Nous payer & à nos Successeurs, aucune finance , ny indemnité , dont Nous l'avons déchargé & déchargeons, & en tant que besoin seroit, Nous luy en avons fait & faisons don

Et remise par cesdites Presentes. Si
donnons en Mandement à nos amez
Et feaux les Gens tenant nostre Cour
de Parlement, Chambre des Comptes,
Cour des Aides, à Paris Et à tous
autres nos Iusticiers Et Officiers
qu'il appartiendra, que ces Presentes
ils aient à enregistrer, Et de tout
leur contenu faire jouir Et user ladicte
Bart Et ses enfans posterité Et li-
gnée, tant masles que femelles, nez
Et à naistre en légitime mariage,
pleinement, Et paisiblement, Et
perpetuellement, cessant Et faisant
cesser tous troubles Et empesche-
mens, nonobstant tous Edits, Decla-
rations, Arrests, Ordonnances, Re-
glemens, Et Lettres à ce contraires,
ausquels Nous avons derogé Et dé-
rogeons par ces Presentes. Car tel est
nostre plaisir. Et afin que ce soit cho-
se ferme Et stable à toujours, Nous
avons fait mettre le Sgel à ces Pre-

sentés. Donné à Versailles au mois d'Aoust, l'an de grace 1694. & de nostre regne le cinquante deuxième.

Les Armes de M. le Chevalier Bart consistent en un fond d'argent mi-party d'une barre d'azur, sur laquelle il y a une Fleut-de-lys d'or; au-dessus de la barre deux ancres de sable au sautoir, & au-dessous de la barre un lion de gueules marchant à droit, cargué en teste de front flamboyant ayant au dessus une main tenant un sabre nud.

L'abondance de la matiere m'empêcha la derniere fois de vous rien dire de particulier de la Maison de Modene, à l'occasion de la mort de François II. Duc de Modene, arrivée le 6. du mois passé à Salsosso, Château à dix mille de la Ville de

ce nom. Il n'a point laissé d'enfans de Marguerite de Parme , Fille de Ranuce II. Duc de Parme. François Sansovin qui a fait un livre de l'origine des Maisons Illustres d'Italie , dans le Sommaire qu'il a tiré de Jean Baptiste Pigna , tres - sçavant dans l'Antiquité , & Secrétaire de la Maison d'Este , qui a écrit l'Histoire des Princes qui en sont sortis , les fait descendre par une longue succession jusques à nos jours , d'un Cajus Actius , Consul Romain. C'est pourquoy la Maison de Brunsvick en Allemagne , tient à grand honneur d'estre descendue de ces Princes. Il est certain qu'outre la splendeur de leur origine , il y a eu dans cette Maison des Princes également distinguez dans les Ar-

mes & dans les Sciences. Il y a eu aussi des Cardinaux bien-faisans, genereux, qui aimoient les gens doctes, & qui se faisoient leurs Protecteurs en France & à Rome. On n'oubliera jamais la magnificence d'Hippolite, Cardinal d'Este, Fils d'Alfonse I. & de Lucrece de Borgia, Frere d'Hercule II. Duc de Ferrare & de Modene. Ce Cardinal fut fait Protecteur de France à Rome, & fut chery des Rois François I. & Henry II. Il fit faire des Bastimens tres-magnifiques en France, à Fontainebleau, à Rome, & à Tivoli, cette superbe Vigne auprès de Rome, où il mourut âgé de 60. ans, en 1573. Son tombeau est à Tivoli chez les Cordeliers. Louis, Neveu d'Hippolite, Cardinal & Protecteur de France, fils

d'Hercule II. Duc de Ferrare & de Modene , & de Renée Fille de Louis XII. & d'Anne de Bretagne , a esté l'ornement des Cardinaux , le refuge des Pauvres , & le Protecteur des Sçavans. Il avoit une Physionomie royale , ce qui a obligé Bapriste de la Porte , Napolitain , qui a fait un tres-beau livre de la Physionomie , à mettre celle de ce Cardinal à l'entrée de son ouvrage , pour un modele de toutes les vertus. Après la mort du Cardinal Hippolite, son Oncle , il fut fait Protecteur des affaires de France à Rome , où il mourut âgé de 48. ans en 1586. Son cœur fut porté à Auch, dont il estoit Archevesque. Ses entrailles sont à Saint Louis des François à Rome , & son corps fut porté à Tivoli au-

prés de celui de son Oncle dans les Cordeliers.

La Maison d'Este tient Ferrare du Saint Siege en 1320. & les Papes en ont esté les maistres depuis la donation que leur en fit en 1115. la Comtesse Mathilde qui mourut sans enfans, âgée de plus de 70. ans.

Alfonse II. Duc de Ferrare n'ayant point d'enfans, adopta Cesar son Cousin, mais le Pape Clement VIII. qui prétendoit un droit de reversion, se rendit maistre de Ferrare en 1598. après la mort d'Alfonse, & laissa Modene & Reggio au Prince Cesar d'Este, qui estoient des Fiefs de l'Empire, & il fallut céder à la force.

Cesar, Duc de Modene, eut d'Anne Virginie de Medicis sa femme, Alfonse III. mort Capu-

cin en 1644. & laissa d'Elisabeth de Savoye , François qui fut Duc de Modene , & Renaud Cardinal d'Este , Protecteur des affaires de France , Abbé de Cluni & de Saint Vast d'Arras C'étoit un Prince tres liberal & magnifique , & qui a soutenu avec vigueur & avec un grand courage, les interets de la France , sous les Pontificats d'Innocent X. & d'Alexandre VII. Il est mort en Italie en 1671.

François I. du nom , Duc de Modene , Fils d'Alfonse II. avoit de fort grandes qualitez , & sembloit né pour la guerre. Il estoit genereux , liberal , magnifique dans ses Palais , & aimoit les personnes de Lettres & les beaux Arts , mais il fut presque toujours appliqué aux exercices de la

guerre dès sa tendre jeunesse ,
ce qui fut la cause qu'il ne put
achever son Palais dans Mode-
ne, ny celuy de Sassuolo, qui en
est à dix milles. Il s'unit avec
la France pour faire la guerre
dans le Milanois dès l'année
1647. & dans les années sui-
vantes il fut fait Generalissime
des Armées de France en Italie,
après la mort du Prince Tho-
mas, & prit en 1656. Valence,
Mortare , vint en France, où il
fut tres-bien receu par Sa Ma-
jesté. Le Cardinal Mazarin le
traita plusieurs fois. Toute la
Cour faisoit une estime parti-
culiere de son merite. Il mou-
rut en 1658. dans le Milanez,
âgé de cinquante & un an , &
fut regreté generalement de
tous les gens distinguez. Il
laisa d'une Princeesse de Parme

Alfonse IV. qui succeda à ses Etats , & le Prince Almeric , & d'une Barberin , Niece du Pape Urbain VIII. le Prince Rinaldo d'Este , Cardinal , & Duc de Modene presentement. Le Prince Almeric , Fils du Duc François ; estoit un jeune Prince d'une valeur sans égale, & d'une prudence consommée. Il fut fait Generalissime des Troupes que le Roy envoya en 1660. au secours des Venitiens, en Candie où il mourut d'une maladie causée par la fatigue de la guerre & par l'intemperie de l'air. Le Cardinal Mazarin l'avoit destiné pour son heritier , en luy donnant sa Niece Hortense Mancini à condition qu'il porteroit son nom & ses Armes.

Alfonse IV. du nom, Duc de Modene, Fils de François , é-

pouſa Laura Martinozzi , Fille aînée de Jérôme Comte Martinozzi , Gentilhomme Romain , & de Marguerite Mazarin , Sœur aînée du Cardinal Mazarin , & mourut âgé ſeulement de vingt neuf ans , laiſſant un Fils & une Fille. Le Fils eſt François I L qui vient de mourir , & qui n'a preſque point en de ſanté dans tout le cours de ſa vie. La Princeſſe Marie , ſa Sœur , fut mariée au Duc d'York en 1673. & eſt à preſent Reine d'Angleterre. Elle a de tres-grandes qualitez , eſtant genereuſe , libera-
le , & d'une pieté exemplaire.

Le Cardinal Rinaldo , qui regne aujourd'huy , a herité de toutes les belles & héroïques qualitez que poſſedoient les Cardinaux Hippolite & Louïs,

ses Ancestres. Il est Fils du Duc François I. & d'une Barberin, ce qui le rend Parent tres-proche des deux Cardinaux Barberin, qui sont à Rome en grande reputation. Il est genereux, liberal, magnifique, & aime les gens de Lettres.

Le 20 du mois passé arriva la mort de Marie - Catherine-Adrienne de Peseux, Chanoinesse du Chapitre de Soulangis en Champagne. Elle estoit Fille de M. le Comte de Peseux, haut Comtois, distingué par son illustre Maison, & par son merite. Ce fut luy qui eut l'honneur d'estre député au Roy au nom de toute la Noblesse de Franche-Comté, lquand Sa Majesté en eut fait la conquête. Madame sa Mere estoit Sœur de M. le Maréchal de Choiseul. Cette Cha-

Jeunesse est morte à l'âge de vingt six ans. Ses vertus, son mérite son esprit & sa beauté, la rendoient digne de l'admiration, de l'estime & de l'amitié de tout le monde. Aussi est-elle généralement regrettée, & l'on peut dire que jamais la mort n'a fait répandre plus de larmes sinceres, qu'en cette triste occasion.

Je croy, Madame, que pour vous donner envie de lire la Lettre qui suit, il suffira de vous dire qu'elle a esté écrite par M. de la Fontaine, de l'Academie Françoise, qui estoit alors à Chasteau-Thierry.





A MADAME LA DUCHESSE
DE BOUILLON.

JE ne sçay, Madame, qu'écrire
à V. A. qui soit digne d'elle,
& qui puisse la réjouir. Il m'a
semblé que la Poësie s'acquitte-
roit mieux de ce devoir que la
simple Prose. Il m'a encore paru
qu'il vous falloit donner un nom
du Parnasse. Je croy vous avoir
déjà donné celuy d'Olimpe en
des occasions de pareille nature.
Ne pourroit-on point mettre en
chant ces paroles.

*Qu'Olimpe a de beautez de graces
de charmes !
Elle sçait enchanter les esprits de
les yeux.*

Mortels

*Mortels , aimez la tous ; mais ce
n'est qu'à des Dieux
Qu'est réservé l'honneur de luy
rendre les armes.*

*Ce que je vais ajoûter n'est pas
moins vray , & m'a esté confir-
mé par des Correspondans que
j'ay toujours eus à Paphos , à
Cythere , & à Amatonte. Je me
douray bien que cela seroit ; &
m'en estois déjà apperceu la
derniere fois que j'eus l'hon-
neur de vous voir.*

*La Mere des Amours , & la Rei-
ne des Graces ,*

*C'est Bozillon , & Venus luy cede
ses emplois ;*

*Tout ce peuple à l'envi s'empresse
sur vos traces ,*

*Plus nombreux qu'il n'estoit , &
tout fier de vos loix.*

Octob. 1694.

H

Vous fistes dire l'année passée
à M. de la Haye qu'il eust soin
que je ne m'ennuyasse point à
Chasteau-Thierry. Il est fort
aisé à M. de la Haye de satis-
faire à cet ordre ; car outre qu'il
a beaucoup d'esprit,

*Peut on s'ennuyer en des lieux ,
Honorez par les pas , éclairez par
les yeux*

*D'une aimable & vive Princeffe,
A pied blanc & mignon , à brune
& longue tresse ,*

*Nez troussé , c'est un charme encor
selon mon sens.*

*C'en est mesme un des plus paif-
sans.*

*Pour moy le temps d'aimer est passé
je l'avoue.*

*Et je merite qu'on me loüe
De ce libre & sincere aveu,
Dont pourtant le Public se fouciera
tres peu.*

GALANT. 171

*Que j'aime, ou n'aime pas, c'est
pour luy mesme chose.*

*Mais s'il arrivoit que mon cœur
Retourne à l'avenir dans sa pre-
miere erreur,*

*Nes aquilins & longs n'en seront
pas la cause.*

Voicy des reflexions qui ont
esté faites sur l'Analyse des cor-
nes du Limaçon, que je vous
envoyay dans ma Lettre du mois
d'Octobre de l'année dernière.
Elles pourront donner lieu à
une réponse qui éclaircira les
choses dont on ne peut conve-
nir.

R E F L E X I O N S

de M. Du ...

L A pluspart de ceux qui font des
Observations estant persuadez

H 2

qu'ils ont pensé juste , n'y donnent pas toute l'attention qu'il seroit à souhaiter qu'ils y apportassent. Cela se voit dans une Lettre du Sieur Poupart , qui fut inserée dans le *Mercure* du mois d'Octobre 1693. à l'occasion du mouvement des cornes du Limaçon , qu'il fait jouer de dedans en dehors par le moyen d'une liqueur claire & transparente , que cet animal pousse dans la cavité de ses cornes. Je n'ay rien à dire sur cette Observation , sinon que je l'avois remarquée longtemps avant luy , quoy que je ne l'eus pas encore publiée , parce que je me reservois pour une autre occasion ; mais il est surprenant que cet Observateur , qui donne ses découvertes avec une exactitude si affectée , n'ait pu découvrir le reservoir de la liqueur dont l'animal se sert pour pousser ses cornes en dehors.

Il sçaura donc que pour le trouver il faut casser la coquille du Limaçon , & le laisser mourir en cet état , parce que si on le disseque tout vivant , il fait des contractions si violentes qu'il confond toutes ses parties qui deviennent un peloton qu'on ne sçauroit plus développer. Quand l'animal sera mort , on le mettra sur le dos , & l'on ouvrira en long avec une lancette le plan ou le pied dont il se sert pour marcher , jusqu'à ce qu'on ait mis à découvert une grande cavité qu'on trouve pleine de la liqueur dont il est question , qui maintient souples de gros muscles dont l'animal se sert pour faire ses contractions si violentes. Cette cavité a communication avec le col de l'animal , & se continue jusque dans l'extrémité des cornes ; de manière qu'en faisant la moindre contraction, il fait rejallir cette liqueur.

jusque dans l'extrémité des cornes ,
 & mesme dans le muscle qui les tire
 de dehors en dedans , car il est creux ,
 & a une ouverture par où l'eau peut
 entrer ; & voilà ce que le nouvel
 Anatomiste n'avoit pas observé.

Il s'est mesme trompé lors qu'il a dit ,
 que le muscle qui attire la corne de
 dehors en dedans alloit jusque dans
 les dernières petites volutes de la
 coquille , mais il est certain qu'il se
 va attacher aux muscles qui sont
 dans le reservoir dont je viens de
 parler , & non plus avants , à moins
 qu'il n'ait voulu dire , que le muscle
 de la corne , & celui qui fait la con-
 traction du corps de l'animal , de-
 viennent un muscle commun , car
 celuy-cy s'insere justement dans le
 lieu qu'il a marqué. Il me semble
 aussi qu'il a avancé trop légèrement
 contre M. Lister , de la Société roya-
 le de Londres , que la tache noire





qui se trouve à l'extrémité des cornes du Limaçon, n'est pas son œil; car ayant mis la tache ou le petit globule noir sur mon ongle pour le développer, & reconnoître en le frottant si ce n'est que le tendon du muscle attaché au sommet de la corne, ainsi que le Sr Poupart nous apprend qu'il faut faire j'ay reconnu qu'il est sorty une liqueur noire de ce globule, laquelle a noircy mon ongle, & qui m'a donné à penser que ce pourroit bien estre les humeurs de l'œil de l'animal, & qu'il ne seroit pas aveugle, comme il le dit. Je ne sentois pourtant dissimuler, que lay ayant présenté, comme il a fait, plusieurs corps de différentes couleurs, il n'a donné aucune marque qu'il les appercevoit.

La figure que je vous envoie vous fera sans doute plaisir.

H 4

Vous y verrez l'arrivée de la Flotte ennemie à Calais à l'endroit marqué A. Ils s'en détachèrent douze Galiotes à bombes, qui vinrent le long de la ligne marquée par trois B, & qui formerent un cercle à l'endroit marqué par trois autres B. Elles jetterent soixante & dix Bombes en tournant avec leurs voiles, comme vous voyez dans l'Estampe, afin d'éviter le feu du Canon de nos Batteries, marquée C. Je vous ay parlé plus au long dans ma dernière Lettre, de ce bombardement, qui n'a eu aucun effet. Cependant le Prince d'Orange a pris soin de faire envoyer dans toutes les Cours éloignées, de fausses Relations, qui portent que Dunkerque & Calais ont esté presque réduits en cendre, quoy qu'il n'y ait eu que

quelques maisons en dommagées à Calais, & que les Anglois n'ayent pas jetté une seule Bombe dans Dunkerque, où il ne s'est rien passé hors la perte de deux de leurs plus redoutables Machines. C'est ainsi qu'il tourne à sa gloire toutes les choses qui sont à son desavantage, & qu'il tourne mesme les Peuples des Etats & des Princes qu'il gouverne, en faisant tous les jours semer de faux bruits contre la France, afin d'empêcher que les Alliez ne travaillent à la Paix.

Le 11. du mois passé, Madame la Duchesse du Maine accoucha d'une Princesse qui mourut cinq jours après. Son corps qui estoit demeuré en deposit dans une Chapelle de la Paroisse de Versailles, y a esté inhumé depuis peu de jours.

H 5

Mademoiselle de Valois, Fille de Monsieur le Duc de Chartres mourut au Palais Royal, le dernier de ce mois. Le lendemain on porta son Corps au Val-de-Grace, par ordre du Roy. Il estoit dans un carosse de Monsieur, accompagné de Madame la Duchesse d'Elbeuf, que S. M. avoit nommée, & d'un grand cortége de Carosses de la Maison de leurs Alteſſes Royales. Il y eut un grand nombre de flambeaux portez par les Gardes, par les Pages, & par les Valets de pied, en sorte que ce lugubre Convoy demeura une heure à defiler du Palais Royal. M. l'Abbé de Grancey, Premier Aumônier de Monsieur en fit la Ceremonie. Cene Princesse estoit âgée de dix mois.

Voicy les noms des personnes considerables de l'un & de l'autre Sexe, mortes aussi dans ce mesme mois.

Messire Bernard de Fortia. Il estoit Doyen des Maistres des Requestes, & a esté enterré dans la Sainte Chapelle.

Messire Jean Armand de Ryants, Marquis de la Galezriere, & ancien Procureur du Roy au Chastelet. Il estoit d'une naissance distinguée, & avoit esté élevé Page de la Chambre de Sa Majesté. Il a laissé des enfans dans le Service.

Dame Marie - François-Elisabeth de l'Hospital de Vitry. Elle estoit Fille de feu François-Marie de l'Hospital, Duc de Vitry, mort en 1679, & de

H 6

Louise Elisabeth-Aimée, Pot de Rhodes , & avoit épousé Messire Antoine Philbert de Torcy , Marquis de Torcy & de la Tour Baron d'Esgreville, & autres lieux , Brigadier des Armées du Roy , Capitaine Sous-Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-legers de la Garde de Sa Majesté. Elle estoit encore dans une grande jeunesse.

Dame Marie Lyonne. Elle estoit veuve de Messire Charles Perrochel, Sr de Grand-Champ, Conseiller au Parlement de Paris.

Mademoiselle Marie Madeleine d'Orleans Rothelin, Fille de Henry d'Orleans , premier du nom , Marquis de Rothelin, mort en 1651. & de Dame Ca-

therine de Lomenie. Elle estoit d'un âge assez avancé , & est morte d'une chute causée par une maniere d'apoplexie.

Messire pierre Raince , Prêtre , Chantre & Chanoine de la Sainte Chapelle de Vincenne.

Messire Jean Louïs Bergeret. Il estoit Secretaire du Cabinet de Sa Majesté, & premier Commis de M. le Marquis de Croissy , Ministre & Secretaire d'Etat. Son merite luy avoit donné beaucoup d'amis à la Cour, où il est fort regretté , aussi-bien que dans l'Academie françoise. Il y avoit fait de tres-beaux Discours , parlant à la teste de ce Corps , & s'il s'étoit acquis de l'estime du costé de l'éloquence , sa probité & la douceur de

ses mœurs faisoient voir en luy un homme sage, qui meritoit toutes les loüanges qu'on luy donnoit de ce costé là. Il laisse une seconde place vacante à l'Academie françoise, celle de M. Daucour n'étant point encore remplie.

Messire Charles le Coigneux Sr de Changy, Bezonville, & autres lieux, Conseiller au Châtelet de Paris. Il est mort âgé de quarante cinq ans, & a laissé des enfans de Dame Marie Louise de Courtenay.

Messire Estienne Sachot. Il estoit ancien Avocat au Parlement, & Frere de feu M. Sachot, Curé de Saint Gervais.

Dame Marie Madeleine Maugot. Elle estoit Veuve de Messire Barillon d'Amoncourt, Marquis de Branges, Seigneur de Nancy,

Chaſtillon ſur Marne, & autres lieux , Conſeiller d'Eſtat ordinaire.

M. de Rez, Curé d'Argenteuil. Il avoit beaucoup d'eſprit, prêchoit admirablement bien , & eſtoit fort aſſidu à ſa Paroiſſe. Il eſt mort d'une fièvre maligne qu'il a gagnée en allant viſiter les malades. Il eſtoit Frere de M. de Rez , celebre Avocat , qui mourut au commencement de cette année , & dont je vous ay parlé dans ma Lettre du mois de Mars dernier. Il laiſſe un frere , ancien Subſtitut de M. le Procureur General de la Cour des Aides , un autre frere , Religieux de Premontré, & un autre Chartreux :

Le Pere Philippes Gourreau de la Prouſtiere, Chanoine Regulier , & ancien Prieur de S.

Victor de Paris. Il estoit prieur Administrateur du prieuré-Cure de Villiers le Bel. M. Gourreau de la Proustiere, ancien President de la Quatrième des Enquestes, & à present Sous-Doyen des Conseillers Ecclesiastiques du Parlement, est son Neveu.

Sur la fin du mois passé M. l'Evêque de Meaux rendit visite à M. l'Evêque de Châlons dans son Diocèse, & il y demeura quelque tēps. Ce Prelat a coutume tous les ans de faire semblables visites aux personnes d'une piété reconnüe. C'est plustost pour s'encourager au bien avec elles, faire des projets pour l'utilité de l'Eglise, & les consulter sur quelque point de Doctrine, ou de Morale, que pour aucune autre raison. Vous dou-

tez pas qu'il n'ait trouvé à Châlons ce qu'il cherchoit, puisque le Prelat qui a la conduite de ce Diocese, s'est fait le modele de l'Episcopat. Le Chapitre de Châlons, qui connoist le merite de Monsieur de Meaux luy voulut donner des marques de ses respects, & le Doyen estant absent, un autre Chanoine à la teste de ce Chapitre, luy fit le Discours que vous allez lire.

C'Est autant par inclination, Monseigneur, que par devoir, què tout le monde vous honore. Votre affabilité vous attire tous les cœurs, & vos talens, vostre erudition, & vos vertus vous rendent l'admiration de tous les esprits, dans l'Eglise & dans l'Estat. Vous avez formé un Prince qui est la merveille

de ceux que Dieu a voulu élever à son mesme rang, & vous avez seul, en ce qui regarde la Doctrine, tiré une partie considerable de l'Eglise, des abismes d'erreurs où elle estoit plongée depuis si longtems, en découvrant dans son Histoire, sa véritable origine. Par tout où paroist le Prince, il paroist que vous avez cultivé, embelly & rebaussé les dons dont la nature luy a esté si prodigieuse, & par tout où l'Eglise a besoin d'un severe Censeur, d'un sçavant, Auteur, d'un genereux Cassiste, ce qui n'arrive que trop souvent, vous l'estes toujours, & en tous lieux, par vos prudentes décisions, par vos doctes Ecrits, presque innombrables, & sur toute sorte de matieres, & par vos avis aussi charitables que necessaires. Qui est-ce qui dans les siècles passez en a fait davantage ? Adrien a esté Precepteur

de Charles Quint ; mais l'Auguste Dauphin que vous avez formé , a plus de vertus que n'en avoit cet Empereur, & n'a aucun de ses vices. Adrien a esté Pape , mais chacun sçait que vous avez mieux servi l'Eglise que luy ; & que le rang que vous tenez dans l'estime du Prince , & de tous ses Sujets , égale le rang de tous les Sieges , que vous rempliriez si bien , si la Providence divine vous y plaçoit. Fasse le Ciel qu'une santé comme la vostre se conserve encore longtemp. C'est un bien public que vous n'épargnez pas pour procurer la paix aux consciences, & pour faire reconnoître la verité de l'Eglise & de ses mysteres , & regner par tout la discipline & le bon exemple. Ce sont là , Monseigneur , les vœux du Chapitre de Châlons , & l'attente des Grands & des Petits du Royaume.

Le 4 de ce mois , Messire

Henry François Dagueſſeau ,
 Avocat General du Parle-
 ment , & cy-devant Avocat
 du Roy au Chastelet , épouſa
 Anne le Fèvre d'Ormeſſon.
 Il a pluſieurs Freres & Sœurs
 dont l'aînée a épouſé M. le
 Comte de Tavannes, & eſt fils
 de Meſſire Henry Dagueſſeau ,
 Conſeiller d'Eſtat ordinaire, cy-
 devant Maîſtre des Requeſtes,
 Intendant de Juſtice en Guyen-
 ne, & Preſident au Grand Con-
 ſeil , & de Claire le Picart de
 Feriàny, & petit-fils d'Antoine
 Dagueſſeau , Maîſtre des Re-
 queſtes, puis Premier preſident
 au parlement de Bordeaux, &
 d'Anne de Gives, d'une noble
 & ancienne famille d'Orleans.
 Marie Dagueſſeau ſa Tante, eſt
 veuve de Claude du Houſter ,
 Seigneur de ce meſme lieu ,

Marquis de Trichateau, Chancelier de Monsieur, Frere unique du Roy.

Anne le Févre d'Ormesson, la nouvelle mariée, est dans une tres grãde jeunesse, & n'a qu'un frere unique, Olivier le Févre d'Ormesson. Elle est Fille d'André le Févre d'Ormesson, Seigneur d'Amboile, Maistre des Requestes, & d'Eleonor le Maistre de Bellejamme, Fille de Jérôme le Maistre, Seigneur de Belle jamme, President en la Quatrieme des Enquestes, & de Marie François Feydeau. Cet André estoit Fils d'Olivier, Seigneur d'Amboile, Maistre des Requestes, Intendant de Justice en Picardie, & de Marie de Fourcy, Fille de Henry de Fourcy, President en la Chambre des Comptes, & Surinten-

dant des Bastimens du Roy. La Famille des le Fèvre d'Ormesson descend d'un Olivier le Fèvre , Seigneur d'Ormesson & d'Eaubonne , President en la Chambre des Comptes, & Surintendant des Finances, qui sur la souche des le Fèvre de Lezeau , d'Ormesson , & d'Eaubonne , & qui avoit épousé Anne d'Alesson , petite Niece du Garde des Sceaux de Morveilliers , & parente de Saint François de Paule. Antoine d'Ormesson , Maistre des Requestes, Intendant de Justice à Rouen , & cy - devant Conseiller au Grand Conseil , est Oncle de la nouvelle mariée.

Le 7. de ce mesme mois , Louis - Henry , légitimé de Bourbon , Fils de Louis de Bourbon , Comte de Soissons ,

Pair & Grand-Maître de France, Prince du Sang, qui fut tué en 1641. à la Bataille de Sedan, épousa dans la Chapelle de l'Hostel de Soissons, Angelique Cunegonde de Montmorency-Luxembourg, Fille de François Henry de Montmorency, Duc de Luxembourg, Pair & Maréchal de France, & de Madeleine Charlotte Bonne Therese, Duchesse de Luxembourg. Il possédoit deux belles Abbayes, qu'il a remise entre les mains de S.M.

Les démeslez de la Cour de Rome & de celle de Savoye, touchant l'affaire des Barbets, ne font pas grand bruit presentement. Le Pape en use avec une moderation digne du rang qu'il tient dans l'Eglise, & a fait ce que son devoir, & la Re-

ligion exigeoient de luy ; mais il ne veut pas pousser les choses à la dernière extrémité, afin de laisser au Duc de Savoye le temps de se reconnoistre. C'est agir en Pere qui ne veut pas perdre ses enfans , & qui espere qu'ils chercheront à se corriger après les remontrances paternelles. Voicy ce qui se passa il y a quelque temps sur ce sujet, entre le Duc de Savoye & Milord Galovvay. Ce Milord pressa fortement le Duc de la part du Prince d'Orange, de demeurer ferme sur l'affaire des Bar-bets. Le Duc luy demanda , *S'il n'estoit venu en Piedmont que pour le rétablissement de sa Religion* , & les affaires ne furent point poussées dans cette conversation mais quelques jours après , ce Milord estant venu voir le Duc de

de Savoye , ce Prince luy dit ,
qu'il l'avoit toujours cru , & le
croyoit encore de ses Amis ; qu'il
avoit un conseil à luy demander , &
qu'il le prioit de luy parler sincere-
ment , & sans luy rien déguiser de
ce qu'il pensoit. Le Milord luy
 ayant promis d'estre sincere, le
 Duc de Savoye le pria de se
 mettre en sa place , & de luy
 dire , *ce qu'il trouveroit à propos de*
faire , s'il estoit Duc de Savoye , sur
la proposition qu'il luy avoit faite
peu de jours auparavant , touchant
l'affaire des Barbets , de la part du
Prince d'Orange. Ce Milord fut
 si embarrassé qu'il demeura muet
 ne sçachant que répondre , &
 la conversation n'alla pas plus
 loin. Depuis ce temps là, le Duc
 de Savoye ayant considéré com-
 bien les Alliez Protestans ont
 cette affaire à cœur, l'a regar-

Octob. 1694.

I

dée comme une chose qui pourroit luy procurer de grands avantages; & après avoir reçu de l'argent du Prince d'Orange, à qui il a promis de maintenir les Barbets, il a fait valoir son zele auprès de l'Electeur de Brandebourg pour ceux de la Religion Protestante, & à cette considération il a obtenu qu'il pourroit lever des Troupes dans cet Electorat. Son Envoyé a tenu le mesme langage en Hollande; de sorte que ce Prince se trouve fortement engagé à maintenir ce qu'il a fait en faveur des Protestans. Je laisse à juger, si avec le tort que la Religion Catholique a souffert en Angleterre depuis l'invasion du Prince d'Orange, on peut dire que la guerre presente ne soit pas une guerre de Religion. Ce

Prince tâche par tout à la détruire , il veut élever la Protestante , luy donner de fortes racines où elle chancelle , & la rétablir en France. Le Roy seul la défend , & Dieu benit ses armes seules.

Comme je ne vous ay presque rien dit de M. de Riants , Conseiller au Parlement de Paris , puis ancien Procureur du Roy au Châtelet , j'ajoute ce qu'on vient de m'en apprendre. Il avoit épousé Madame Marceau , Veuve du Provost de Troyes , dont il n'a point eu d'Enfans. On l'a inhumé aux Cordeliers du Grand Couvent , dans la Chapelle de sa Famille. Il avoit un Frere , Charles de Riants , Comte de Regmalart , Maistre des Requestes , dont il est resté un Fils unique, Char-

les de Riants , Comte de Regmalart , Baron de Voré , Cornete general des Dragons de France , qui mourut en Novembre 1690. n'ayant laiffé qu'une Fille de Therese Angelique de Bourlon , Fille de Mathieu de Bourlon , Maistre des Comptes , & d'Anne Moncigot Cette Fille a époufé en secondes Noces Meflire Louïs-Charles , Marquis de Maridor , & mourut au commencement du mois de Janvier dernier. M. de Riants avoit encore quatre Sœurs , dont l'une , Anne de Riants , époufa Urbain de Laval , Marquis de Sablé , Seigneur de Boisdaphin , & est morte fans enfans , une autre , Claude de Riants , époufa Claude de Champagne , Vicomte de Neufvillette , & a esté enterree aux Cordeliers de Paris , &

une autre, Germaine de Riants, épousa David de Maridor, Sr de Saint Ouën, qui a eu une grande posterité. Ils sont Enfans de François de Riants, Sr d'Audangeau, Maître des Requetes, & de Claude Gatian. Ce François estoit Fils de Gilles de Riants, Baron de Villeray, Président au Mortier du Parlement de Paris, & de Madeleine Fernel, Fille de l'illustre Jean Fernel, premier Medecin de Henry II. & petit Fils de Denis de Riants, aussi Président au Mortier, & de Gabrielle Sapin, fille de Jean Sapin, Receveur general des Finances de Languedoc, & Sœur de Baptiste Sapin, Conseiller au Parlement. De Riants porte d'azur semé de tres-fles d'or, à deux Barres adossées de mesme.

Charles le Coigneux , Seigneur de Bezonville, Conseiller au Chastelet de Paris , que je vous ay seulement nommé parmy les Morts de ce mois , estoit fort considéré dans sa Compagnie. Il avoit épousé Marie-Louïse, de la Maison des princes de Courtenay, dont il laisse cinq Enfans ; sçavoir deux Garçons , dont l'un est nommé Chevalier de Malte , & trois Filles. Il estoit fils de Jacques le Coigneux , Seigneur de Bezonville , & de Marie garnier , Petit fils d'Edouard le Coigneux , Seigneur de Sandricourt , Conseiller au parlement , & d'Elizabeth Bourdin , & Arriere-petit-fils de Jacques le Coigneux de Sandricourt, Conseiller en la Grand' Chambre & de Geneviève de Montholon. La Sœur de M. le

Coigneux qui vient de mourir, se nomme gabrielle le Coigneux, & a épousé François de Vyon Seigneur de Tessancourt, dont est issu entre autres Enfans Jean François de Vyom, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem. Il a eu encore deux Freres Chevaliers de Malte, qui sont Marie-Claude le Coigneux mort Capitaine de galere, & Jean le Coigneux. Cette Famille nous a donné deux Presidens à Mortier au Parlement de paris & plusieurs Officiers dans l'Epee & dans les Cours Superieures. Elle est alliée aux Maréchal, Sachot, Thumery de Boissise, Chartier, Chaumont de Mornay, Chassebras de Cramailles, le Camus, Alongny de Rochefort,

Le Coigneux porte *d'azur à trois Porc Epics d'or*. Courtenay son Epouse, porte *de France, écartelé d'or, à trois tourteaux de gueules*.

J'ajoute à ce que je vous ay déjà dit de M. Sachot, celebre Avocat du Parlement, & qui avoit suivy le Barreau depuis l'année 1653. qu'il s'estoit adonné particulièrement aux matieres Beneficiales. Il ne se faisoit pas seulement distinguer dans le Palais, mais il brilloit dans la conversation, & avoit acquis beaucoup d'estime par une probité exemplaire. Comme il estoit homme de lettres, & qu'il avoit une grande connoissance de l'Histoire, & des Sciences, il s'estoit fait une fort belle Bibliotheque. Il estoit Fils de Nicolas Sachot, Doyen des

Conseillers de l'ancien Chastellet, & d'Anne le Coigneux, Fille de Jacques le Coigneux, Seigneur de Sandricourt, Conseiller en la Grand'Chambre, & de Geneviève de Montholon, & avoit pour Sœur Marie Sachot, Veuve d'André Gourry, Seigneur de Girolles, Correcteur en la Chambre des Comptes, dont est venuë une Fille unique Marie Anne de Gourry, qui a épousé Nicolas de Channevelles, Contrôleur Genetral des Gabelles de France. Il estoit aussi, comme je vous l'ay déjà dit, Frere de deffunt Jacques Sachot, Docteur de la Maison & Société de Sorbonne, & dernier Curé de Saint Gervais. M. Sachot a laissé deux Filles de son mariage avec Marie Valentine Crespin du Vivier, Fille de M. Crespin du

Vivier , qui a eu des premières Charges dans l'Armée , puis a esté Maître d'Hostel de Sa Majesté , & de N. Chevalier, mort Doyen du Parlement , & petite fille de Jérôme Crespin du Vivier , mort aussi Doyen du Parlement , après avoir esté président des Enquêtes. La Sœur de Madame Sachot, se nomme Angelique Crespin du Vivier. Elle est Veuve de Jacques Angran , Vicomte de Font-perthuis de Lailly, Greffier en Chef des Requestes de l'Hostel, & de Catherine Taigner, dont est venu un Fils unique Louis Angran , Vicomte de Font-perthuis & de Lailly, qui est dans le Service de mer. Elle a encore des Freres qui portent les Armes , dont l'un est Lieu-

tenant aux Gardes. Sachot porte
d'azur, à trois baches d'argent.

Le Conte que vous allez lire
est de M. de Vin, dont l'heu-
reux genie vous est connu par
un grand nombre d'ouvrages,
que je vous ay envoyez de temps
en temps.

LES ENTRAVES.

Blaise n'estoit de son métier
Qu'un mediocre Apoticaire,
Mais plus glorieux qu'un Bar-
bier,

Il voulut de Saint Sange, ainsi
que fit son Pere,

Taster un peu du Ministère.

Au gré de ses souhaits, enfin,

Devenu Monsieur l'Echevin,

Il en fut si gonflé de gloire,

Que sans doute il en eust crevé

Sans certain malheur arrivé,

Dont voicy la fidelle histoire.

Ce maistre Blaise , un jour , fut dès
le grand matin

Porter deux prises d'Emetique
Au Curé moribond d'un Village
voisin ;

Mais de retour chez luy , sans trou-
ver Dominique ,

Pour mener son cheval au Pré ,
Car dès qu'en Ariés le Soleil est
entré ,

Sans avoine ny foin , selon le vieux
usage ,

Tous chevaux Saint Saugeois sont
conduits à l'herbage.

De retour donc chez luy , sans trou-
ver son Valet ,

Luy mesme il se résout d'y mener
son Bidet ,

Et-là , prest à ses pieds de mettre
les Entraves ,

Ah ! dit il , tu me fais pitié

Pauvre Beste , & mon amitié

Ne peut voir dans ces fers tes deux
jambes esclaves.

Dés-moy, quand tu l'as, te font-ils bien du mal ?

Mais tu ne répons rien, & lors que ma tendresse

Dans ton sort ainsi s'intéresse,

La paye-t-on, sot animal,

D'un si mal-honneste silence ?

Quoy, par ma propre expérience,

Faut-il donc m'en instruire ? hé bien soit. A ce mot,

Le tendre Echevin en vray sot

A ses pieds se met cette chaisne

Et veut marcher, mais quelque peine

Qu'il prist pour en venir à bout,

Il ne put faire un pas, & demeura debout.

Comme cette posture estoit un personnagenante,

Il voulut se desentraver ;

Mais par une aventure & fatale
& plaisante,

Cherchant la clef par tout , il ne
put la trouver ,

Et dans l'herbe déjà touffue ,

Cet imprudent l'avoit perdue.

Que faire ? sa boutique au travail
l'appelloit.

Ainsi croyant à pas de Pic

Pouvoir s'en retourner à travers la
Prairie

A joints pieds ce fou sautilloit ;

Mais bien-tôt las de cette al-
lure ,

Il se couche sur la verdure

Et se resout d'attendre enfin

Que quelqu'un pour l'aider , vienne
par ce chemin.

Il ne passoit personne , & tandis
qu'à la ronde

A regarder par tout en vain il se
lassoit ,

Peu d'humeur à courir le monde ,

Le Roussin affamé passoit

D'une tranquillité profonde ,

*Et du Sot entravé fort peu s'embar-
rassoit.*

*Cependant pour loger une grosse
Recrue ,*

Depuis son départ survenue ,

*Dans tout Saint - Sauge , mais
en vain ,*

On cherchoit Monsieur l'Echevin.

*N'est ce donc pas assez au milieu de
la rue ,*

*Disoit le Commandant , faire le pied
de grue ?*

Où Diable s'est-il donc fourré ?

*Vent il encor longtemps ainsi me
faire attendre ?*

Par la mort ! A ce mot juré

*Vn passant dit , Je viens d'ap-
prendre ,*

*Que près de son Bidet on l'a vu dans
son pré.*

*Allons donc le trouver, reprit ce Ca-
pitaine ,*

Il est temps d'avoir nos Billets.

*Et vous, Messieurs, prenez la
peine
D'y conduire mes pas, & m'en don-
nez l'accès.
Quand on vit le Bidet paroître
On crut qu'auprès de luy devoit estre
son Maistre ;
Il y court, bé morbleu, luy dit-il
de vingt pas,
Avec ce beau cheval de bas
Êtes-vous donc, Monsieur, venu de
compagnie
Prendre l'herbe en cette prairie?
Rien n'est meilleur pour vous pur-
ger ;
Mais qu'elle soit, ou non, bonne à
chasser la bile ;
Levez-vous, s'il vous plait, & ve-
nez nous loger.
A cela pas un mot ; l'Echevin im-
mobile,
Et vers ses pieds baissant les yeux,
Gardoit un morne & froid silence,*

Et faisoit perdre patience

Au Capitaine bilieux.

*Il en essuya mesme une fort grosse
injure ,*

*Mais n'en pouvant souffrir l'af-
front ,*

*Et tout mouillé de l'eau qui couloit
sur son front ,*

*Il fit du bout du doigt voir sa triste
avanture.*

Est-ce donc la coutume icy ,

*S'écria plaisamment ce Chef de la
Recrue ,*

D'entraver les hommes ainsi ,

Et si tost que l'herbe assez crue

*Aux champs rappelle les trou-
peaux ,*

*Quoy , sur leur bonne foy laisse t'on
les chevaux ?*

*Vrayement, ajousta t'il, en s'éclatant
de rire ,*

*Vostre Bidet, Monsieur, est heureux,
& j'adinire*

*La tranquille douceur qu'il a.
Cependant, nos Billets, qui nous les
donnera ?*

*A ces mots, sur une civiere,
Qu'on envoya querir dans un Ha-
meau voisin,*

*A Saint Sauge on porta le stupide
Echevin*

*Chez une veuve Serruriere;
Et tandis qu'on limoit ses fers,
Il traça d'une main tremblante
Plus de six vingt Billets divers
Qu'exigeoit des Soldats la Troupe
impatiente*

*On crut d'abord qu'à l'enchaî-
ner*

*Quelque ennemy secret avoit porté
sa haine,*

*Mais quand avec bien de la
peine,*

*Las de se voir questionner,
Il eut de sa sottise au public rendu
compte,*

*Alors, sans nul respect du confus
Magistrat,*

*Il s'éleva de rire un si bruyant
éclat*

*Que fort peu s'en fallut qu'il n'en
mourust de honte.*

L'Enigme du mois passé a esté
expliquée sur *le Trou* qui estoit
le vray mot, par le Patriarche
de la ruë Payenne au Marais;
le Chevalier pacifique ; les
deux freres Amans fidelles de
la belle Blonde de la ruë des
Grenets de Chartres ; Made-
moiselle de la Maïsonniere de
Gentilly ; la belle Indeterminée
à se choisir un Amant ; l'Aima-
ble Capricieuse ; la Veuve en-
nuyée du deüil ; l'Amant Philo-
sophe ; les Rivaux inseparables
& le malheureux sans esperan-
ce.

L'Enigme nouvelle que je
vous envoie est de M. David
de Bordeaux.

E N I G M E.

*L'*Un des deux que je sers,
A plus de force, & l'autre plus
d'adresse ;

Je serre l'un, l'autre me presse.
J'arrive sans marcher en mille en-
droits divers.

A la Campagne, à la Cour, à la
Ville

L'on me voit dans le mesme
employ.

Je suis à tout le monde utile.
Qui ne peut cependant nourrir d'au-
tres que soy

Se passe fort souvent de moy.

Je vous marquay le mois der-

nier la précipitation avec laquelle le prince de Bade avoit esté obligé de repasser le Rhin. Il fit aussi-tost après une revue générale de toutes ses Troupes, où, selon les Lettres de cette Armée, il s'y trouva moins de cinq mille hommes. Il est à croire que puis qu'on en avouë cinq mille de perte, l'Armée qu'il commande estoit beaucoup plus diminuée qu'on ne l'a dit. C'est ce que nous ne pouvons éclaircir par nous mêmes, parce qu'il est impossible de sçavoir le nombre de ceux qui ont esté tuez dans les partis que l'on a défaits & dans les postes que l'on a repris, non plus que la quantité qui a esté assommée, ou qui a péri dans les montagnes en cherchant à se sauver. On assure qu'il y en a encore beaucoup qui se

sont attroupez pour voler. On a aussi découvert que les Payfans en avoient caché un grand nombre dans leurs caves ; de sorte que toutes ces pertes jointes ensemble doivent avoir extrêmement affoibli l'Armée du Prince de Bade , qui se trouve fort chagrin de l'affront qu'il a reçu , au lieu des grands avantages qu'il avoit pû se promettre. Son Armée estoit plus nombreuse que la nostre, & nous avons vécu pendant toute la Campagne , tant au delà qu'en deçà du Rhin, aux dépens des Ennemis. Depuis l'ouverture de la guerre presente nous avons presque passé toutes les Campagnes au delà du Rhin , nous promenant en maistres dans tout leur pays. Ils ont voulu faire la mesme chose cette année , à cause que leur

Armée estoit superieure à la nostre , mais au lieu que nous demeurions pendant trois ou quatre mois sur leurs terres , à peine ont ils pû rester huit ou neuf jours sur les nostres , & ce séjour leur coute au moins six ou sept mille hommes , sans qu'ils ayent pû tirer d'autre avantage que celuy d'avoir fait quelques dégasts , car il est constant qu'ils n'ont point emmené d'Otages , & ceux qui le publient ne sçavent pas l'usage de la guerre en ces rencontres. Ils faut envoyer des Mandemens aux Commandantez ; il faut qu'elles s'assemblent , qu'elles deliberent de la somme qu'elles veulent , ou qu'elles peuvent donner , & qu'après ces deliberations , elles nomment des Ostages , & il n'y a que ces sortes d'Otages qui tiennent lieu

d'argent à ceux qui les ont en leur pouvoir. Toutes les personnes qu'on prend sans que ces formalitez ayent esté observées ne sont que de simples prisonniers de guerre, qui ne peuvent payer que pour leurs personnes & non pour les Communautéz. Le Prince de Bade n'avoit encore envoyé que des Mandemens pour les faire assembler ; & comme elles n'ont pas eu le temps de délibérer avant qu'il ait repassé le Rhin , les Ostages n'ont point esté livrez. Peu de jours après, les Troupes de Saxe s'en retournerent en leur pays , ayant quitté l'Armée du Prince de Bade dès le 10. de ce mois. Ce Prince est à Hailbron, & les Troupes commencent à défiler de part & d'autre pour entrer en quartier d'hiver.

Voicy

Voicy la suite du Journal de ce qui s'est passé en Flandre depuis celui que je vous donnay la dernière fois.

Le premier Octobre M. le Maréchal de Villeroy arriva dans son Camp de Bouzincq, près d'Ipres, étant party de Calais le 30. du mois passé.

Le 2. l'on eut avis que le Général Hubert avoit décampé d'Ath, avec un petit Corps de Troupes qu'il commandoit depuis quelque temps, & qu'il marchoit à Soignies. L'on eut aussi avis de Dunkerque que le Frere de M. Bart avoit fait une prise sur mer d'un Vaisseau, dans lequel il y avoit cinquante Dragons, & quatre Officiers, cinquante-neuf chevaux, & des harnois pour plus de mille ; que ce Vaisseau estoit party le même

Octob. 1694.

K

me jour d'Angleterre pour la Hollande, pour une Compagnie de Dragons que l'on fait presentement.

Ce mesme jour l'on sceut que le Prince d'Orange estoit parry de son Camp pour aller du côté de Liege, & que Monsieur le Duc de Chartres, Monsieur le Duc, Monsieur le Duc du Maine, & Monsieur le Comte de Toulouse estoient partis du Camp de Courtray pour s'en retourner en Cour.

Le 3. M. le Maréchal de Villeroy alla à Courtray, & retourna en son Camp le même jour. Monsieur le Prince de Conty partit de la même Place pour s'en retourner en Cour, & le General Hubert décampa de Soignies pour marcher à Arquesne, à dessein de joindre

l'Armée des Alliez à Liege , où de camper sur la Meuse.

Le 4. il y eut une rencontre près d'Oudenarde , d'un de nos partis & des Ennemis , où l'on nous reprit quelques chevaux , & l'on eut avis que les Ennemis fortifioient Deinse ; que M. le Comte de Frant y commandoit avec neuf Bataillons , & quelques Regimens de Cavalerie Ce même jour le General Hubert décampa d'Arquesne pour marcher à Marbais.

Le 5. les Ennemis firent un convoy de palissades qui venoit de Bruges & de Nieuport , pour travailler à la fortification de Dixmude. Le même jour , le Prince d'Orange alla à Liege ; d'où il partit presque aussi tost pour Mastrick , & le General Hubert décampa de Marbais

pour aller camper à Gemblours.

Le 6. le Prince d'Orange vint à Loo , pour y passer quelques jours.

Le 7. l'on eut avis que l'Electeur de Baviere & le Prince de Vaudemont étoient partis de Rousselart pour s'en retourner à Bruxelles, où M. de Vvirtemberg commande presentement.

Le 8. M. de Boufflers partit de Courtray avec un corps de Troupes détachées de l'Armée de Courtray, & de celle de M. le Maréchal de Villeroy., composé de vingt Bataillons & de cinquante Escadrons, pour marcher du costé de Condé, afin d'y prendre les quartier de fourage, & de veiller au mouvement des Ennemis. Le même jour, l'on eut avis que le Com-

te d'Atelonne , avec un petit corps de troupes qu'il commandoit près de Gand , en estoit décampé pour venir camper à Gand , & que les Ennemis alloient travailler à fortifier Ninove & Grammont , pour y faire hiverner des troupes.

Le 9. un détachement de cinquante Grenadiers avec quelques Officiers & des Ingenieurs vinrent auprès du Fort de la Kenoque pour le reconnoistre. Ils se disoient François pour en avoir l'accès plus libre , mais si tost qu'ils furent reconnus Ennemis , ils se sauverent par la Chaussée qui va à Dixmude. L'on se donne de garde de ces sortes de finesses.

Le 10. on fut averty que les Ennemis avoient discontinué de relever les ouvrages pour les fortifications de Dixmude , & que

L'on travailloit à mettre les palissades, dont il estoit venu encore un gros convoy de Nieuport & de Bruges par les Canaux, L'on dit qu'ils n'ont rien augmenté de plus, & que cette Place est au mesme estat qu'elle estoit quand les Ennemis nous l'abandonnerent l'année passée.

Le 11. un party de cinquante Maistres de l'Armée de M. le Maréchal de Villeroy, qui alloit du costé de Rousselart pour observer les Ennemis, fit récontre d'un autre party d'Infanterie des Ennemis de deux cens hommes, & l'on se battit. Les cinquante Maistres n'eurent pas tout l'avantage qu'ils auroient pu emporter, à cause du pays, qui n'est presque point praticable pour la Cavalerie. Le mesme jour, deux Bataillons de l'Armée de M. le Maréchal de Luxem-

bourg joignirent M. le Maréchal de Villeroy ; & il arriva à Dixmude trente pieces de Canons plusieurs Moriers , & quantité d'instrumens à remuer la terre , qui estoient partis la veille de Nieuport. L'on ignore pour quel dessein.

Le 12. un gros détachement que les Ennemis avoient fait depuis quatre jours, retourna dans leur mesme Camp de Rouffelart où il y eut alarme. Ils crurent que nous allions les attaquer, ce qui ne nous estoit pas facile à cause de la difficulté du pays , qui est impraticable, estant plein de VVatrgans, de fosses, & de marais.

Le 13. nous envoyâmes quelques partis de Cavalerie & d'Infanterie du costé des Ennemis, & ils ne nous rapporterent rien de nouveau.

Le 14. un party de l'Armée de Courtray fit quelques Prisonniers de l'Armée des Ennemis.

Le 15. au matin le feu prit à la Maison de Ville de Menin, & la reduisit en cendres en une heure; les prisons furent aussi brulées avec quelques maisons voisines. L'on ne sçait comment cet incendie est arrivé.

Le 16. il parut dix Vaisseaux proche la rade de Dunkerque, qui avoient Pavillon Anglois. Ils sembloient favoriser le passage de deux autres qui venoient de Hollande, & qui passotent en Angleterre.

Le 17. nous envoyâmes quelques partis du costé des Ennemis, & nous apprismes qu'il estoit party plus de la moitié de leur Armée, pour s'en retourner en garnison, ou en quartier d'hiver.

Le 18. tout le reste de la Cavalerie des Ennemis partit de Hoglaide, pour aller aussi en quartier d'hiver. Il reste encore quelque Infanterie à Beste proche Rousselart.

Le Prince Eugene & le Marquis de Leganez ont voulu faire sauter les Magasins à poudres de Casal, par l'invention d'un ressort fait comme une Montre d'Horloge. Ce ressort se cachoit dans la crosse d'un pistolet, qui au temps du Reveil, pour ainsi dire, faisoit ~~abandonner~~ le chien du pistolet, dont le canon qui se trouvoit chargé de feu d'artifice, tiroit, & perçoit une porte, & avec cet artifice enfermé dans ce canon, qui s'allumoit par la mèche du bassinet, il alloit mettre le feu dans l'endroit où le pouvoit la violence du coup.

Cette machine de pistolet, au nombre de trois, fut confiée à un Juif habitant de Casal, qui a esté découvert. On l'a saisi avec ces machines, & on l'a examiné afin de connoître ses complices. On a fait l'épreuve du ressort, & on trouve que l'effet en est grand. Pendant que cette conspiration se machinoit, les troupes d'Espagne rodoient plus souvent, & mesme plus près de la Place qu'elles n'avoient de coutume, pour avoir l'œil à ce qui arriveroit, mais deux jours après la découverte on les a vûs décamper & defiler. Les Allemands défilent aussi depuis plus de trois semaines. Leur Cavalerie va toute en quartier en Italie. Il n'en reste qu'un détachement à Carignan. L'Infanterie Allemande va aussi toute en Italie.

à la reserve des détachement destinez pour le Blocus, & du Regiment de Lorraine, qui reste dans le Monferrat.

Les Turcs ayant tenu les Imperiaux assiegez dans leurs retranchemens, depuis le sixième du mois passé, jusqu'au second de celuy cy, ont esté obligez de se retirer, parce qu'ils avoient de l'eau & de la fange jusqu'aux genoux. Il paroist par toutes les lettres des Imperiaux mesmes, que pendant tout le temps qu'ils ont esté comme enfermez dans leur Camp, les Turcs ont souvent eu de grands avantages sur eux. Ils ont tué des Officiers Generaux, & des Colonels, ils ont fait des Prisonniers de conséquence, & pris beaucoup de Chevaux. En

fin ils ont toujours esté attaquans , & leurs Ennemis sur la deffensive. Si les Imperiaux avouënt tant de pertes , il faut qu'elles ayent esté de beaucoup plus grandes. Nous ne sçavons que par eux mesmes les choses qui les regardët, & peut-être que si nous avions des nouvelles du Camp des Turcs. nous verrions que les Allemans ont amoindry, & déguisé leurs pertes , en ne donnant pas de justes détails de ce qui s'est passé dans les occasions où ils les ont faites. Ils estoient perdus si leurs Ennemis eussent encore pu tenir deux jours dans leur Camp , leur résolution n'ayant esté prise de decamper, que parceque toute leur Armée souffroit. Ils avouënt qu'ils ont perdu cinq mille hommes, pendant les vingt-six jours

qu'ils se sont vûs assiegez. Ainsi il y a sujet de croire que le nombre en a esté encore plus grand. Ils seroient heureux si leur perte n'alloit pas plus loin, & si les maladies causées par les incommoditez qu'ils ont souffertes, ne leur emportoient pas tous les jours beaucoup de monde. On ne peut pas dire qu'en cette occasion ils ayent eu aucun avantage. Au contraire, on peut assurer que la retraite des Turcs les a garantis de leur entière ruine, puisque sans les pluies qui les ont forcez à se retirer, ils auroient perdu leur Armée, Varadin, Esseck, & la Hongrie ensuite. Cependant ils regardent le malheur qui ne leur est pas arrivé comme si c'estoit une victoire, & ils s'en vantent, afin d'éblouir les Alliez.

d'entretenir une guerre si funeste à la Ligue, & si préjudiciable au repos de l'Europe.

Je vous parleray le mois prochain du mariage de M. le Marquis de Chavigny & de Mademoiselle Molé, & de la mort de Mademoiselle de Villarceaux, que je viens d'apprendre. Je suis Madame, vostre &c.

APOSTILLE.

Deux Barques arrivées à Toulon, y ont rapporté que l'Amiral Russel estant tombé malade à Alicante, s'estoit fait porter à terre, où il estoit mort. Les nouvelles de Barques sont si sujettes à caution, que je ne vous garantis pas cette nouvelle, mais comme elle peut estre confirmée avant que vous receviez ma Lettre, vous seriez surpris de ne l'y pas trouver. La

plus grande partie de l'Equipage de cette Flote des Alliez ayant pery par les maladies, il n'est pas surprenant que l'Amiral en ait esté attaqué ; & puis qu'il n'a pû s'en garantir, sa mort ou sa maladie confirment que la mortalité a esté grande sur cette Flote.

Les Troupes défilent pour entrer en quartier d'hiver ; en Allemagne, en Italie, & en Flandre, où les Ennemis ont abandonné trois mille sacs de grain à nos Troupes, qui marchent pour envelopper celles qu'ils avoient laissées pour couvrir leur retraite.



1883
The following is a list of the
names of the persons who have
been elected to the office of
Deputy Sheriff for the year
1883. The names are given in
alphabetical order. The names
of the persons who have been
elected to the office of Sheriff
for the year 1883 are given
in a separate list.

The following is a list of the
names of the persons who have
been elected to the office of
Deputy Sheriff for the year
1883. The names are given in
alphabetical order. The names
of the persons who have been
elected to the office of Sheriff
for the year 1883 are given
in a separate list.

